

Tunisie : Consultation de 2010 au titre de l'article IV — Rapport des services du FMI; note d'information au public sur l'examen par le Conseil d'administration; et déclaration de l'administrateur pour la Tunisie

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le contexte des consultations de 2010 avec la Tunisie au titre de l'article IV, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI relatif aux consultations de 2010 au titre de l'article IV, établi par une équipe des services du FMI à la suite des entretiens qui se sont achevés le 15 juin 2010 avec les responsables de la Tunisie sur l'évolution et la politique économique. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 4 août 2010. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Une mise à jour sur l'évolution récente.
- Une note d'information au public (NIP) résumant les vues du Conseil d'administration formulées à la réunion du 27 août 2010, consacrée à l'examen du rapport des services du FMI qui achevait la consultation au titre de l'article IV.
- Une déclaration de l'administrateur pour la Tunisie.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Ces documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Fonds monétaire international
Washington



TUNISIE

Rapport des services du FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV

Préparé par les représentants des services du FMI pour les consultations
de 2010 avec la Tunisie

Approuvé par Patricia Alonso-Gamo et Dominique Desruelle

Le 4 août 2010

La Tunisie a bien surmonté la crise mondiale, qu'elle a abordée avec des fondamentaux solides qui sont en grande partie le résultat des politiques prudentes du passé. La réaction rapide et adéquate des autorités a permis d'amortir l'impact de la baisse de la demande extérieure en 2009. Depuis le milieu de 2009, la croissance de la Tunisie s'est accélérée mais le déficit du compte courant s'est nettement creusé et les réserves ont diminué, même si elles restent relativement élevées. La Tunisie reste très dépendante des partenaires européens dont la reprise, d'après les projections, restera modeste et soumise à des risques importants de dégradation. La Tunisie aura besoin d'identifier des sources plus dynamiques de croissance pour faire sensiblement reculer le chômage, qui reste important notamment chez les jeunes.

Thèmes des consultations. Les discussions ont été axées sur les politiques requises pour accompagner la reprise dans un contexte international incertain et pour encourager l'émergence de nouvelles sources de croissance à moyen terme.

Principales questions de politique économique. Les services du FMI estiment que la politique budgétaire en 2010 est orientée vers un équilibre entre la promotion de la croissance et la préservation des progrès importants réalisés pour faire baisser la dette publique. La Tunisie dispose encore d'une certaine marge de manœuvre budgétaire pour amortir un fléchissement de la demande extérieure au cas où les risques de dégradation chez ses principaux partenaires se concrétisaient. La politique monétaire et la politique de change doivent viser à éviter l'accumulation de pressions inflationnistes et à assurer que le récent affaiblissement du solde extérieur ne se prolonge pas. Les perspectives à moyen terme dépendront du programme de réforme des autorités dont les objectifs sont de renforcer et de développer le secteur financier, de continuer à libéraliser les transactions extérieures, d'améliorer le climat des affaires et la compétitivité et de promouvoir la diversification économique. Ce programme devrait s'accompagner d'un rééquilibrage progressif des finances publiques afin de ne pas affaiblir la confiance des investisseurs et de préserver la marge de manœuvre requise pour une politique budgétaire contra-cyclique. Il inclura aussi la modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire en vue de passer à un régime de ciblage de l'inflation.

Régime de change. Le régime de change est considéré comme un arrangement stabilisé du taux de change. La Tunisie a accepté les obligations au titre de l'article VIII, Sections 2(a), 3 et 4 et applique un régime de change exempt de restrictions sur les paiements et les transferts afférents aux transactions internationales courantes.

Mission. Une équipe des services du FMI, qui comprenait M. Toujas-Bernaté (Chef de mission), M^{me} Bhattacharya et MM. Florea, Gijon et De Bock (tous du Département Moyen-Orient et Asie centrale), ont participé aux discussions à Tunis du 2 au 15 juin 2010. M. Rouai (du Bureau de l'administrateur) a également pris part aux discussions. Les services du FMI et les autorités se sont à nouveau rencontrés le 14 juillet 2010.

Tables des matières

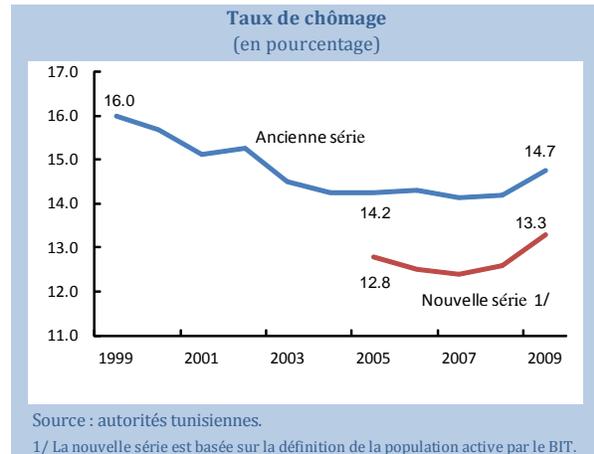
Pages

I. Informations générales : la Tunisie a bien surmonté la crise	3
II. Perspectives et politiques à court terme : étayer la reprise dans un environnement mondial incertain	7
III. Enjeux et réformes à moyen terme : identifier de nouvelles sources de croissance lorsque les marchés traditionnels sont en perte de vitesse	11
IV. Évaluation des services du FMI.....	17
Graphique	
Récent indicateurs économiques et financiers	23
Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–15	24
2. Balance des paiements, 2008–15	25
3. Opérations financières de l'administration centrale, 2008–15	26
4. Situation monétaire (système financier), 2006–10	28
5. Scénario illustratif de la croissance à moyen terme, 2008–15	29
Appendices.....	30

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES : LA TUNISIE A BIEN SURMONTÉ LA CRISE

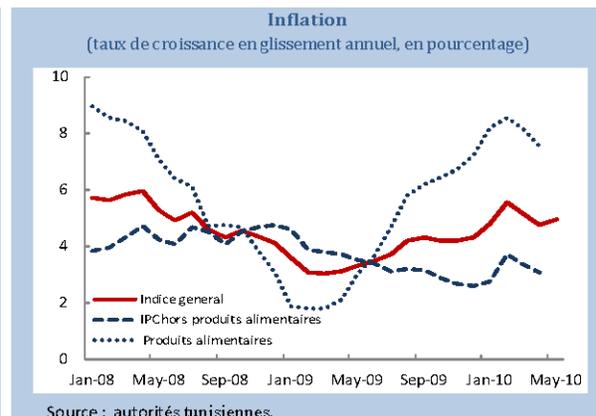
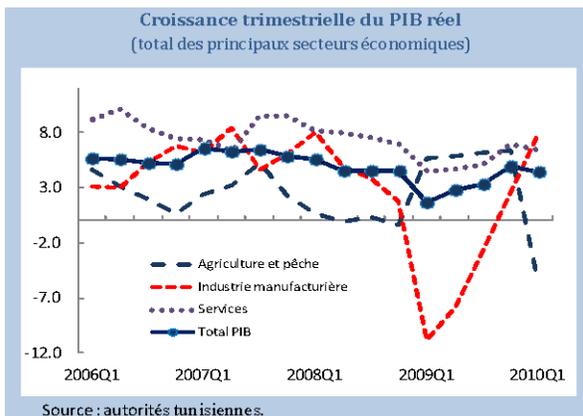
1. Au cours des deux dernières décennies, la Tunisie a mis en œuvre un vaste programme de réformes destinées à rendre l'économie plus compétitive, à renforcer le climat des affaires et à accroître l'ouverture des échanges.

En 1995, la Tunisie a signé avec l'Union européenne (UE) un Accord d'association qui s'est traduit par une croissance soutenue des exportations et a fait de l'Union européenne le partenaire commercial le plus important de la Tunisie. Cette évolution s'est accompagnée d'une gestion macroéconomique prudente qui, associée au programme de réformes structurelles, a réduit les facteurs de vulnérabilité budgétaire et extérieure et a permis de dégager une marge de manœuvre pour réagir aux chocs. La croissance du PIB réel a atteint près de 5 % en moyenne au cours de la dernière décennie et le chômage a baissé d'environ 2 points de pourcentage, mais il a connu récemment une recrudescence sous l'effet de la crise mondiale. Le taux de chômage reste relativement élevé, notamment chez les jeunes diplômés.



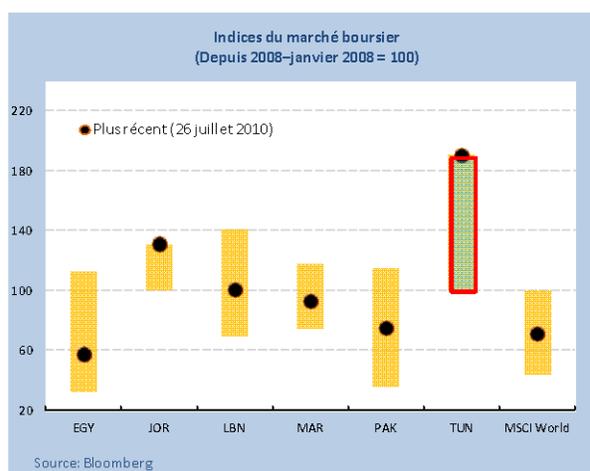
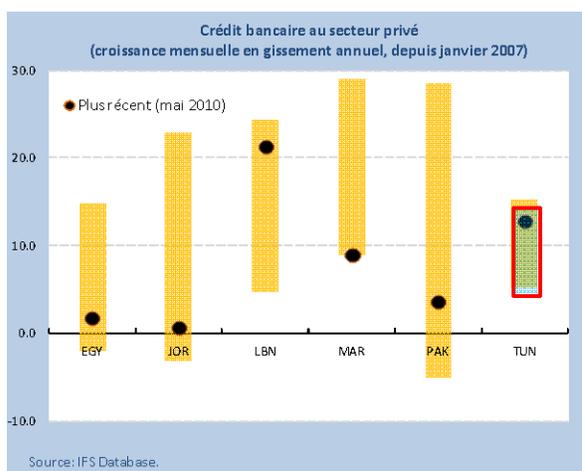
2. La Tunisie a relativement bien surmonté la crise internationale.

La croissance du PIB réel s'est quelque peu ralentie en 2009 à 3,1 %. Après avoir fléchi à 1,8 % (en glissement annuel) au cours du premier trimestre de 2009, la croissance s'est accélérée et a atteint 4,5 % (en glissement annuel) au cours du premier trimestre de 2010 à la suite d'une forte reprise de la demande des exportations manufacturières (essentiellement les industries mécaniques et électriques, ainsi que les textiles). Cette progression a été partiellement neutralisée par une baisse de la production des secteurs de l'énergie et de l'agriculture. La demande intérieure a été soutenue par une forte consommation alimentée par l'augmentation du revenu par habitant.



L'inflation a légèrement gagné du terrain mais reste modérée. L'inflation globale mesurée par l'IPC (moyenne pour la période) était de 3,7 % en 2009 et est passée à 4,5 % en mai 2010 (5 % en glissement annuel) à cause de l'augmentation du prix des produits alimentaires. L'indice des prix des produits non alimentaires a tourné autour de 3 %, ce qui témoigne d'une orientation adéquate de la politique monétaire ; d'autres secteurs ont enregistré une augmentation modérée (logement, transports et services).

Les résultats du secteur financier restent solides en dépit de la crise financière internationale. Les banques ne dépendent pas du financement extérieur et ont tiré parti d'une solide croissance des dépôts (13 % en 2009). Elles n'ont en outre été que faiblement exposées aux secteurs de l'exportation les plus affectés par la crise et qui sont principalement financés off-shore. Les indicateurs de solidité financière ont continué à progresser. Dans ce contexte, la croissance du crédit est demeurée solide et stable, par contraste avec les autres pays de la région. L'indice de la bourse de Tunis a aussi enregistré une augmentation exceptionnelle ce qui reflète la bonne tenue des revenus des sociétés cotées — principalement les banques — mais aussi les liquidités abondantes dans une économie dont les opportunités d'investissements financiers demeurent limitées. Malgré de récentes augmentations, la capitalisation boursière (21 % du PIB à la fin de 2009) reste peu élevée par rapport aux autres bourses de la région et l'impact d'une correction éventuelle du cours des actions serait vraisemblablement limité.



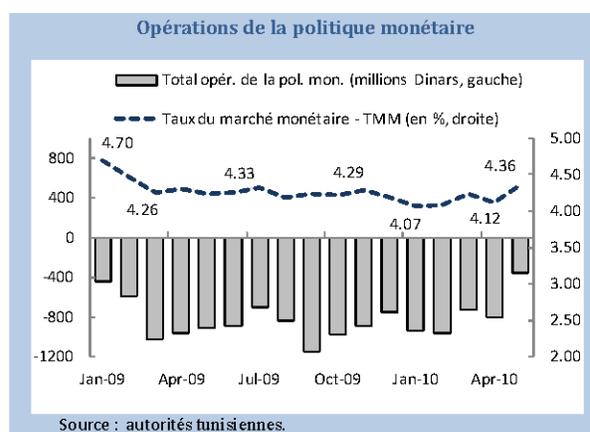
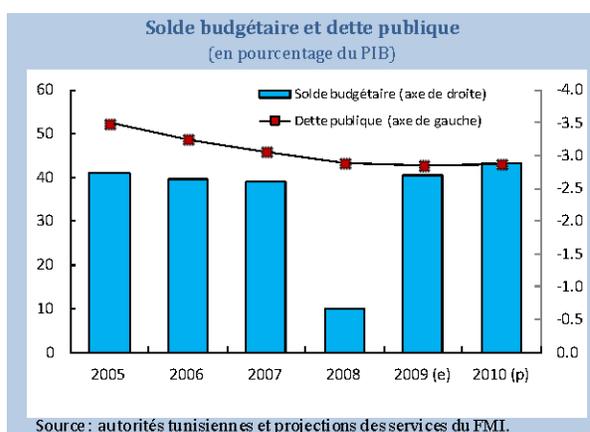
3. La réaction énergique des autorités a limité l'impact de la crise.

Face à la crise, les autorités ont lancé un plan de relance budgétaire. Ce plan prévoyait d'accélérer la mise en œuvre des projets d'investissements publics et d'offrir un soutien direct aux sociétés exportatrices touchées par la crise. Même si les transferts courants et les subventions ont baissé, cette initiative s'est traduite en 2009 par une augmentation de 1 % du PIB du total des dépenses et des prêts nets.¹ Parallèlement, les recettes des impôts directs et des taxes à l'importation ainsi que les recettes non fiscales ont fléchi, ce qui a contribué à une baisse

¹ Les ratios au PIB sont basés sur la nouvelle série des comptes nationaux, selon laquelle le PIB nominal est supérieur d'environ 10 % à celui qui est obtenu avec les calculs précédents (Appendice 5).

de 1 % du PIB du total des recettes. Par conséquent, le déficit budgétaire global (à l'exclusion des dons et des recettes de privatisation) a grimpé de 2 points de pourcentage, à 3 % du PIB. Ce déficit a été financé en quasi-totalité par des ressources intérieures (les dotations budgétaires extérieures restant stables à 0,3 % du PIB). Bien que le déficit budgétaire se soit creusé, le ratio de la dette publique a continué à chuter en 2009, passant de 43,3 % du PIB en 2008 à 42,8 % du PIB en 2009.

La Banque centrale de la Tunisie (BCT) a maintenu les taux d'intérêt à un niveau inférieur à celui d'avant la crise tout en stérilisant les abondantes liquidités. La BCT a abaissé le taux des réserves obligatoires à la fin de 2008 et a réduit son principal taux directeur de 75 points de base en février 2009. Depuis lors, son principal taux directeur est resté constant et elle a accru ses opérations de marché pour absorber l'excédent de liquidités du système bancaire. Au début de 2010, les liquidités restant abondantes et la croissance du crédit poursuivant sa progression, la BCT a relevé le taux des réserves obligatoires à deux reprises — de 7,5% à 10 % le 1^{er} mars 2010, puis à 12,5% le 1^{er} mai 2010. Ces mesures, combinées à une diminution des réserves de change, ont nettement réduit l'excédent de liquidités dans le système bancaire.

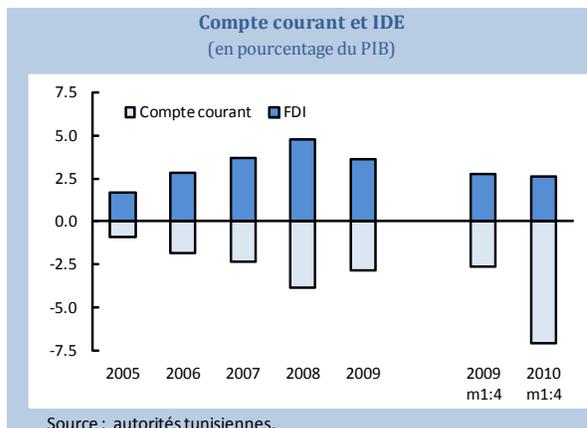
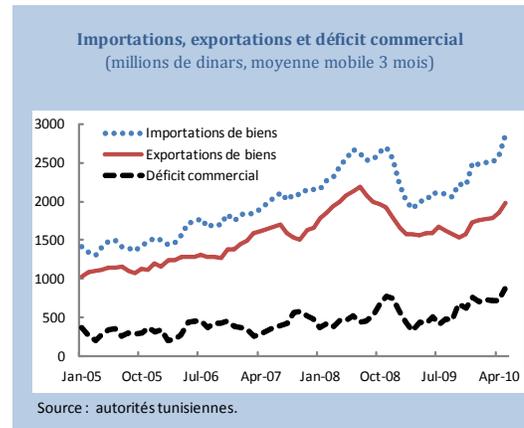


Consultations passées

Lors des récentes consultations, les autorités et les services du FMI se sont mis d'accord sur les grandes priorités de la politique économique. Conformément aux avis formulés par les services lors des consultations de 2009 au titre de l'article IV, que le Conseil a achevées sans qu'elles fassent l'objet de discussions officielles, les autorités ont relâché la politique budgétaire en 2009 principalement en accélérant la mise en œuvre des projets d'investissements publics tout en contenant les dépenses courantes, y compris les subventions. À moyen terme, la politique budgétaire continuera d'assurer la baisse graduelle du ratio de la dette publique au PIB. La BCT a aussi réagi avec prudence face à la crise financière mondiale en assouplissant la politique monétaire au cours de la première moitié de 2009 et depuis lors, n'a pas hésité à absorber les liquidités excédentaires dans le système bancaire pour contenir les pressions inflationnistes. Les efforts soutenus déployés pour renforcer le secteur bancaire ont débouché sur une amélioration progressive des indicateurs du secteur financier et certains progrès, quoique lents, ont été enregistrés dans la modernisation du cadre et des instruments de la politique monétaire.

4. Le déficit du compte courant s'est contracté en 2009 mais s'est nettement creusé au début de 2010 à cause d'une détérioration de la balance commerciale ce qui s'est traduit par une baisse des réserves extérieures.

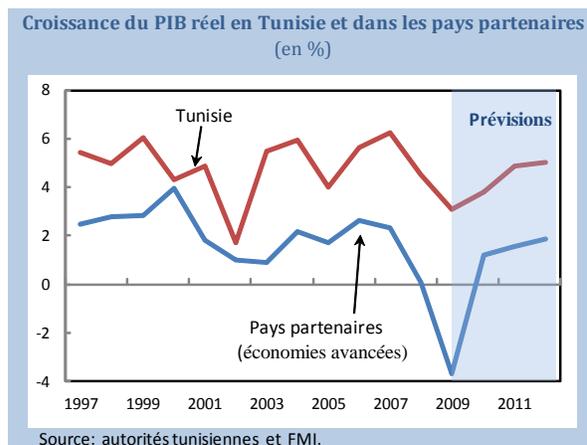
L'effondrement des prix des matières premières et la baisse des importations de produits intermédiaires, auxquels s'est ajoutée la bonne tenue des exportations de services et des envois de fonds, a ramené le déficit du compte courant à 2,9% du PIB en 2009. Les quatre premiers mois de 2010 ont vu une amélioration significative des exportations grâce à la reprise de la demande extérieure, mais la balance commerciale s'est dégradée car les importations ont repris de plus belle. Un regain des activités de réexportation, l'augmentation des investissements étrangers ainsi que d'importantes opérations d'exportation ponctuelles d'équipement de transport se sont traduits par une hausse significative des importations de biens intermédiaires et d'équipement. Avec la stagnation des recettes touristiques et des envois de fonds, le déficit du compte courant s'est creusé, financé en partie par une augmentation des IDE de 5 % (en termes de dinars). Les réserves officielles brutes ont suivi une courbe descendante depuis la fin de 2009 mais se sont maintenues à un niveau relativement élevé d'environ 8,8 milliards de dollars EU à la fin de juin 2010 (5 mois et demi d'importations projetées).



II. PERSPECTIVES ET POLITIQUES À COURT TERME : ÉTAYER LA REPRISE DANS UN ENVIRONNEMENT MONDIAL INCERTAIN

5. La reprise mondiale a été plus ferme que prévu, mais la croissance chez les principaux partenaires de la Tunisie devrait rester modeste et être soumise à d'importants risques de dégradation.

L'Union européenne est de loin le partenaire le plus important de la Tunisie, représentant plus des trois quarts des exportations de biens, des recettes touristiques, des envois de fonds des travailleurs à l'étranger et des IDE. D'après les projections, la croissance chez les partenaires de la Tunisie devrait atteindre 1,2 % en 2010 et 1,5 % en 2011, comparé à une croissance d'environ 4½ % projetée pour l'économie mondiale. De plus, les risques de détérioration pesant sur les perspectives de reprise progressive en Europe se sont nettement accentués. Ces risques pourraient occasionner un regain des tensions financières et de contagion en Europe causé par les préoccupations croissantes que suscitent les dettes souveraines ; le rééquilibrage des finances publiques des pays européens pourrait aussi avoir un impact plus marqué que prévu sur une demande intérieure encore anémique. Sur une note plus positive, la récente dépréciation de l'euro pourrait accroître la part de la zone euro dans les exportations mondiales avec un effet de retour sur les secteurs d'exportation de la Tunisie, tels que les industries électriques et mécaniques.



occasionner un regain des tensions financières et de contagion en Europe causé par les préoccupations croissantes que suscitent les dettes souveraines ; le rééquilibrage des finances publiques des pays européens pourrait aussi avoir un impact plus marqué que prévu sur une demande intérieure encore anémique. Sur une note plus positive, la récente dépréciation de l'euro pourrait accroître la part de la zone euro dans les exportations mondiales avec un effet de retour sur les secteurs d'exportation de la Tunisie, tels que les industries électriques et mécaniques.

6. La croissance de la Tunisie pourrait atteindre 3,8% en 2010 si la croissance mondiale redémarre comme prévu.

Le secteur financier de la Tunisie n'a pas été touché par les récentes tensions financières qui ont sévi dans la zone euro (Appendice 1). Le rebond progressif du PIB réel global observé en Tunisie depuis le milieu de 2009 devrait se poursuivre, appuyé par la reprise des activités industrielles et des investissements. Sous l'effet d'une solide croissance des importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires au cours des deux premiers trimestres de 2010, la relance des exportations et réexportations devrait gagner du terrain dans la seconde partie de l'année. Qui plus est, contrairement à d'autres pays de la région, les recettes touristiques et les envois de fonds des travailleurs à l'étranger sont restés dans l'ensemble stables. Malheureusement, les résultats du secteur agricole seront probablement plus décevants en 2010. En outre, compte tenu de l'évolution de la première partie de cette année, le déficit des transactions courantes devrait nettement se creuser en 2010 (pour atteindre 4½ % du PIB), alors qu'il est prévu que les économies émergentes réduisent le déficit de leur compte courant en 2010 et 2011.

7. Face à une reprise modeste et incertaine chez ses principaux partenaires, la Tunisie devrait continuer à appuyer la croissance, tout en se tenant prête à s'adapter aux changements du contexte international.

Les politiques macroéconomiques qui ont contribué à amortir l'impact de la crise mondiale sur la croissance et le chômage en 2009 devraient à court terme continuer à appuyer la reprise économique. Grâce à une gestion macroéconomique prudente par le passé, la Tunisie dispose encore d'une certaine marge de manœuvre pour faire face aux risques extérieurs éventuels, notamment s'agissant de la politique budgétaire. Ceci étant dit, il serait souhaitable que les autorités restent vigilantes s'agissant des risques que présentent des éventuelles pressions inflationnistes et des déséquilibres extérieurs croissants.

Politique budgétaire

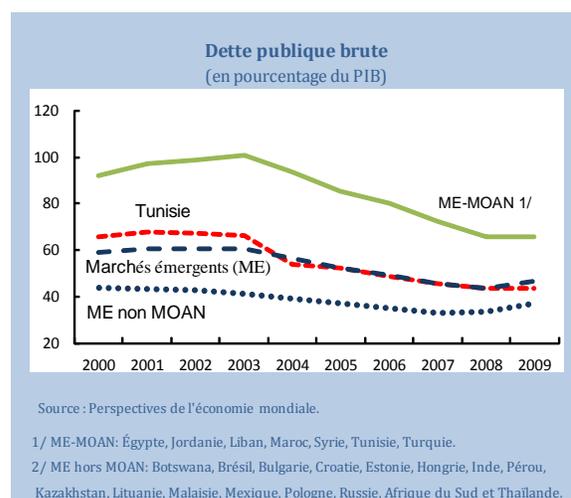
8. Une politique budgétaire prudente en 2010 peut contribuer à soutenir la croissance et à atténuer les effets de l'apathie de l'environnement international.

La loi de finances de 2010 prévoit une politique budgétaire qui assure que la reprise économique actuelle ne soit pas compromise par un retrait trop rapide des mesures de relance budgétaire lancées en 2009. D'après les projections, les services du FMI estiment que le déficit se maintiendra à 3 % du PIB en 2010. La baisse attendue des recettes, sur la base de projections conservatrices, sera compensée par une diminution des prêts nets. Les gros efforts d'investissements publics consentis en 2009 se poursuivront pour améliorer davantage l'infrastructure. Les dépenses courantes devraient rester à un niveau stable en termes

de ratio au PIB. Notamment, les subventions ne dépasseront pas leur niveau de 2009, en dépit d'une hausse du cours international des produits de base, ce qui indique que le mécanisme d'ajustement des prix intérieurs des produits pétroliers lancé au début de 2009 est toujours appliqué. Comme en 2009, le déficit de l'administration centrale devrait être entièrement financé par des ressources intérieures, tandis que les nouveaux prêts contractés auprès des créanciers officiels couvriraient le remboursement de la dette extérieure. D'après les projections, la dette des administrations publiques devrait légèrement augmenter d'environ ½ point de pourcentage pour atteindre 43,1 % du PIB principalement à cause de l'effet d'une appréciation projetée du dollar et du yen par rapport au dinar sur la dette extérieure.

9. Une certaine marge de manœuvre budgétaire demeure afin de faire face aux risques que présente une reprise fragile.

Le ratio de la dette publique a nettement chuté au cours de la dernière décennie et se situe à présent légèrement au-dessous de la moyenne des marchés émergents comparables. Au cas où



les risques de détérioration se concrétiseraient et causeraient un ralentissement de l'activité économique et un effritement des recettes budgétaires, les services du FMI estiment que le déficit budgétaire pourrait légèrement se creuser d'un demi-point de pourcentage du PIB en 2010. Cette situation pourrait rendre possible un nouveau programme de création d'emplois et des dépenses sociales plus élevées pour amortir l'impact du ralentissement de la croissance sur les groupes les plus vulnérables de la population. En outre, si l'on tient compte des résultats des recettes des quatre premiers mois de 2010, toutes choses étant égales par ailleurs, les recettes pour l'année dans son ensemble pourraient être supérieures aux projections, ce qui offrirait une marge de manœuvre supplémentaire le cas échéant.

Point de vue des autorités

10. La prudence budgétaire reste primordiale pour les autorités qui sont aussi d'avis que l'environnement international actuel justifie le maintien d'une politique budgétaire de soutien en 2010. Elles souhaiteraient éviter qu'une politique budgétaire trop laxiste compromette les efforts déployés au cours de la dernière décennie pour faire chuter le ratio de la dette publique. Les autorités sont résolues à maîtriser fermement les dépenses courantes, y compris les subventions, afin de ménager autant de place que possible aux investissements publics qu'elles considèrent comme les plus efficaces pour étayer la croissance actuelle et future. Elles estiment que les perspectives chancelantes des principaux partenaires de la Tunisie ne justifient pas le retrait prématuré des mesures de relance budgétaire. Pour autant, la reprise ayant progressivement démarré, plusieurs mesures de soutien adoptées en 2009 en faveur des secteurs les plus touchés par la crise ont été suspendues en 2010 pour manque d'utilisation.

11. Les autorités restent vigilantes et se tiennent prêtes à procéder aux ajustements nécessaires de la politique budgétaire en cas de détérioration de l'environnement mondial. Elles ont souligné qu'elles avaient rapidement réagi pour atténuer l'impact de la crise mondiale à la fin de 2008 et en 2009 et ont rappelé qu'un Comité de suivi ministériel avait été créé en mai 2010 pour suivre de près l'évolution du contexte international et envisager les éventuelles modifications à apporter aux politiques macroéconomiques afin de faire face aux chocs négatifs. C'est pourquoi, pour plus de souplesse, le budget de 2010 a inclus un montant total de dépenses non allouées équivalant à 1½ % du PIB qui pourrait être utilisé si nécessaire au cours de la seconde moitié de 2010 (d'après les projections, seulement la moitié de ce montant devrait être utilisée).

Politique monétaire et politique de change

12. La BCT ne devra pas relâcher ses efforts pour éviter l'accumulation de pressions inflationnistes et devra veiller à ce que le récent affaiblissement du solde extérieur ne persiste pas.

Suite au récent relèvement du taux des réserves obligatoires, la BCT a nettement réduit ses interventions sur le marché pour absorber la liquidité des banques. Il demeure qu'avec des taux d'intérêt réels faibles, l'accélération de la croissance du crédit et les envolées exceptionnelles de l'indice boursier, la BCT doit rester très attentive pour parer aux risques d'émergence de pressions inflationnistes, de bulles immobilières ou boursières ou encore de croissance excessive du crédit. Même si rien ne semble justifier pour le moment une modification de la politique, la BCT devrait se tenir prête à faire appel à tous les instruments de politique

monétaire à sa disposition, y compris les taux d'intérêt, aux cas où l'inflation sous-jacente venait à flamber, la croissance du crédit se précipiter ou les réserves continuer à baisser. Un approfondissement accru du marché monétaire contribuerait à optimiser la transmission de la politique monétaire. De plus, il sera nécessaire que la BCT continue d'assurer une coordination étroite avec le Trésor qui devrait accroître l'émission d'obligations dans la seconde partie de l'année.

13. Il serait souhaitable que la politique de change soit toujours guidée par l'objectif à moyen terme d'un taux de change flottant.

Les interventions de la BCT ont été relativement limitées en 2009 et au début de 2010 et ont été réalisées dans les deux sens, l'objectif principal étant d'assurer des liquidités suffisantes sur le bon fonctionnement du marché des changes. Les services du FMI ont souligné qu'il était important que les interventions restent neutres et limitées et qu'il fallait suivre de près l'évolution des réserves officielles. La politique de change s'est traduite par un taux de change effectif réel relativement stable et globalement en ligne avec les fondamentaux (annexe 2).

Point de vue des autorités

14. Les autorités demeurent vigilantes, cherchent à contenir toute accumulation de pressions inflationnistes et continuent à améliorer la conduite des opérations de politique monétaire. Elles ont souligné qu'il leur fallait établir un équilibre entre la préservation de la demande intérieure et l'absorption des abondantes liquidités. C'est pourquoi la récente politique monétaire s'est efforcée à la fois de maintenir les taux d'intérêt à un niveau constant et d'accroître le taux des réserves obligatoires des banques. En même temps, la gestion de la liquidité ainsi que les outils pour les interventions sur le marché monétaire se sont améliorés. En particulier, le lancement au début de 2009 de nouvelles facilités pour les dépôts et les emprunts des banques a permis de flexibiliser davantage le taux du marché monétaire. Les autorités se proposent d'approfondir davantage ce marché afin d'accroître l'efficacité de la transmission de la politique monétaire ainsi que celle des variations du taux d'intérêt directeur.

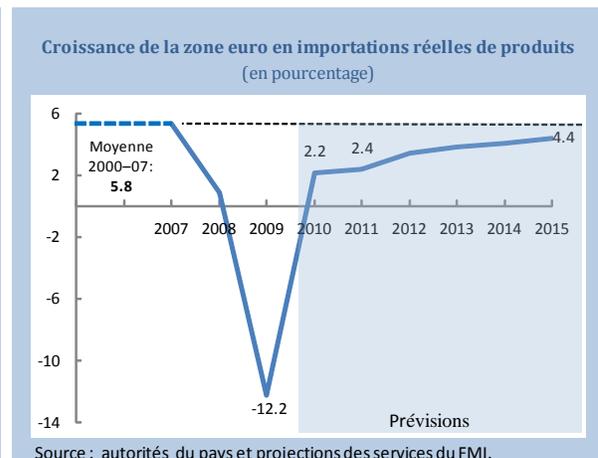
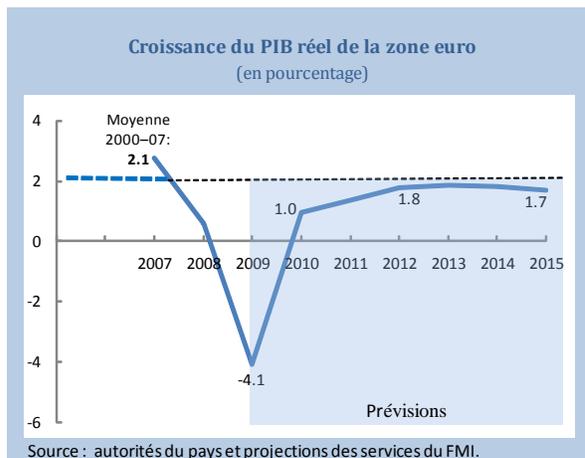
15. Les autorités maintiendront l'orientation de la politique de change en lissant les fluctuations du marché des changes et en lui assurant un niveau de liquidité suffisant, tout en visant à maintenir un taux de change effectif réel en ligne avec ses fondamentaux. La conduite de la politique de change a récemment été compliquée par une volatilité importante des principales monnaies internationales. Les autorités estiment que la récente baisse des réserves, qu'elles suivent de très près, reflète en partie des facteurs saisonniers et les comportements habituels des échanges commerciaux qui suivent une reprise; ceux-ci devraient se stabiliser dans la seconde partie de l'année si bien que les réserves pourraient se maintenir à un niveau confortable. Elles sont toujours résolues à préserver la compétitivité de l'économie tunisienne et à maintenir la viabilité extérieure.

III. ENJEUX ET RÉFORMES À MOYEN TERME : IDENTIFIER DE NOUVELLES SOURCES DE CROISSANCE LORSQUE LES MARCHÉS TRADITIONNELS SONT EN PERTE DE VITESSE

Perspectives à moyen terme

16. La croissance à moyen terme des partenaires traditionnels de la Tunisie devrait être modérée (1 ½ à 2 %) et ces pays alimenteront moins la demande extérieure de la Tunisie.

D'après les dernières *Perspectives de l'économie mondiale*, la demande d'importations de la zone euro ne devrait atteindre dans les années à venir que la moitié de son niveau d'avant la crise. Dans cet environnement difficile, la croissance de la Tunisie pourrait connaître une hausse progressive et atteindre une moyenne d'environ 5 % entre 2010 et 2014, sous réserve que les politiques et les réformes prévues par les autorités destinées à rendre la Tunisie plus compétitive, à développer de nouveaux marchés et à encourager l'émergence de nouvelles sources de croissance dans les secteurs à forte valeur ajoutée portent rapidement des fruits.



17. Ces projections sont menacées par les grandes incertitudes qui entourent le contexte international.

Les risques de détérioration de la croissance mondiale se sont nettement accentués. Au-delà des risques à court terme d'un regain de tensions financières et de contagion en Europe, les perspectives de croissance des principaux partenaires de la Tunisie pourraient être compromises si l'effort de rééquilibrage des finances publiques requis dans ces pays pour alléger les préoccupations relatives aux risques souverains était plus draconien qu'il ne l'est prévu aujourd'hui. La baisse de la demande intérieure chez les partenaires européens pourrait à son tour réduire la demande d'exportations tunisiennes. Qui plus est, la diminution des revenus et la hausse du chômage chez les partenaires européens pourrait affecter les recettes touristiques et les envois de fonds des travailleurs tunisiens à l'étranger.

Point de vue des autorités

18. Les autorités sont très conscientes que l'environnement international d'après la crise présente des défis et elles mettront en œuvre les politiques qui s'imposent pour atteindre leurs ambitieux objectifs de croissance. Eu égard à la taille de l'économie tunisienne et à sa capacité à tirer parti des créneaux dynamiques, les autorités sont convaincues qu'en dépit d'un contexte moins favorable chez ses principaux partenaires, il est possible de mettre en valeur des sources dynamiques de croissance. De nouvelles réformes, inspirées des succès passés, sont en cours de lancement avec l'appui des institutions de développement internationales afin d'encourager l'innovation, de développer une économie basée sur le savoir et de faire concorder l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée. Des plans d'action spécifiques sont axés sur le développement du secteur des services, y compris dans le domaine financier. Toutes ces réformes seront appuyées par des investissements publics soutenus afin de continuer la mise à niveau des infrastructures. Les autorités estiment donc que la croissance de la Tunisie continuera de progresser à moyen terme pour atteindre 6½ % d'ici à 2015, ce qui contribuera à réduire le chômage.

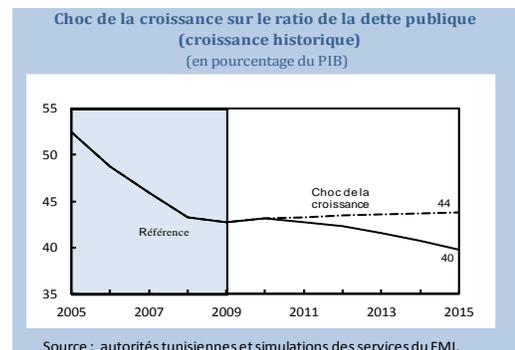
Rééquilibrage des finances publiques à moyen terme et réformes budgétaires

19. Alors que l'économie renoue avec la croissance, le besoin d'un plan de relance sera moins pressant et l'ajustement budgétaire devrait reprendre avec le budget de 2011.

Bien qu'au cours des dernières années le ratio de la dette publique au PIB de la Tunisie ait baissé rapidement, il reste supérieur à celui des économies émergentes en dehors de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord dont les notations souveraines sont similaires à la Tunisie. Il sera important de continuer à rééquilibrer les finances publiques afin de ramener la dette publique de 43 % du PIB — son niveau actuel — à moins de 40 % d'ici 2015 afin de créer un espace budgétaire suffisant pour atténuer l'impact d'éventuels chocs futurs de la demande extérieure. À cette fin, il serait souhaitable que les autorités réduisent le déficit de l'administration centrale (dons et produit de privatisation exclus) pour le ramener progressivement à 2 % du PIB d'ici à 2015. Cette démarche devrait s'accompagner par un remboursement anticipé de la dette extérieure à l'aide des recettes de privatisation restantes, comme cela a été fait au cours des dernières années. Au cas où la croissance ne se hisserait pas au niveau projeté à moyen terme, un rééquilibrage plus ambitieux des finances publiques serait requis pour réaliser le même objectif de réduction de la dette publique.

20. Il serait important d'inclure la rationalisation des subventions alimentaires et énergétiques dans la stratégie de rééquilibrage des finances publiques.

À la suite de l'introduction d'un mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers au début de 2009, les dépenses budgétaires au titre de subventions aux prix de certains produits alimentaires de base (blé et huile), des produits pétroliers et des transports ont été moins à la merci



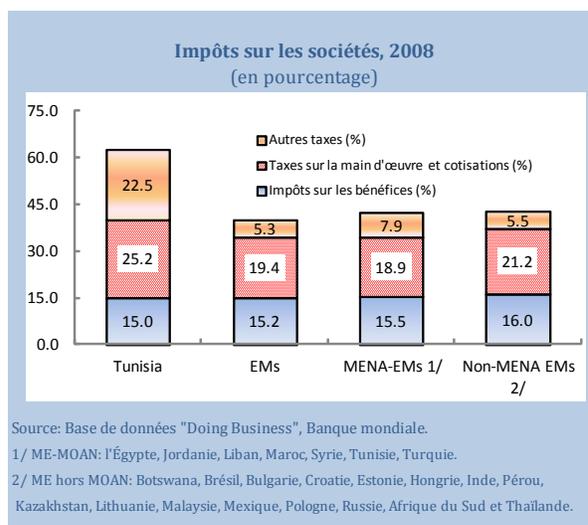
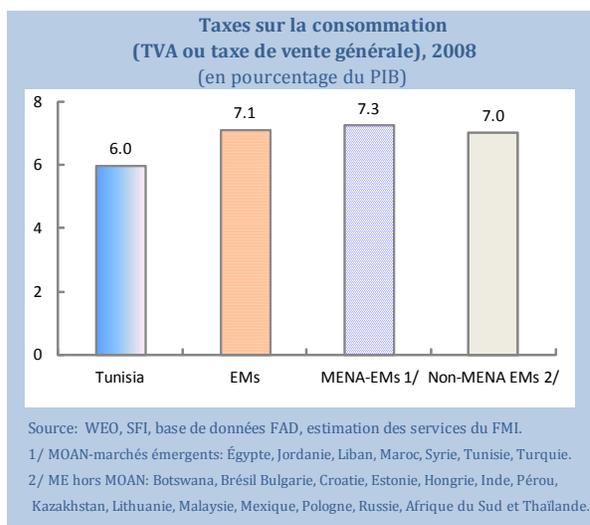
des variations des cours internationaux des produits de base. Pour autant, il pourrait être utile d'envisager des réformes additionnelles permettant de mieux cibler les subventions et les transferts afin de favoriser les groupes les plus vulnérables de la population.

21. La réforme du système de sécurité sociale est indispensable pour contenir les pressions s'exerçant sur les dépenses.

En l'absence de réformes, l'évolution démographique se traduirait par une détérioration de la situation financière de la sécurité sociale. Il sera nécessaire de procéder à des ajustements des paramètres clés, tels que l'âge de la retraite et les taux de cotisation, pour assurer la viabilité financière du système de retraite pour les 20 prochaines années et lui permettre de satisfaire à ses obligations financières sans relèvement de l'impôt, ni transferts additionnels provenant du budget de l'administration centrale.

22. Le régime fiscal pourrait être rendu plus favorable aux entreprises.

Des comparaisons avec les autres économies émergentes indiquent que la pression fiscale sur les entreprises est relativement élevée en Tunisie et qu'il serait également possible d'accroître le rendement des taxes sur la consommation. C'est pourquoi, une réduction de l'impôt sur les bénéfices des entreprises, compensée par un relèvement du taux normal de la TVA ainsi qu'un élargissement de son assiette moyennant l'élimination de certaines exonérations, serait susceptibles de stimuler la croissance. Les services du FMI sont satisfaits du fait que les autorités prévoient poursuivre la réforme des droits de douane pour les rapprocher des normes internationales, en réduisant davantage les niveaux et le nombre de taux.



23. Les efforts de rééquilibrage des finances publiques s'appuieront sur plusieurs réformes structurelles destinées à renforcer leur gestion.

Ces mesures incluent l'adoption par étapes du système de budgets de programme et l'application des normes comptables internationales pour la présentation du budget, des comptes budgétaires et du cadre de dépenses à moyen terme. Les autorités entendent aussi

créer une Caisse des dépôts afin de faire fructifier l'épargne déposée auprès du Trésor à l'appui des investissements publics; elles envisagent aussi de mettre en place un organisme spécialisé au sein du Trésor pour gérer la dette publique et minimiser le coût des emprunts de l'État.

Point de vue des autorités

24. A mesure que la reprise de la croissance se confirme, les autorités sont déterminées à reprendre le processus de rééquilibrage des finances publiques à moyen terme. Pour réduire le déficit global d'environ 0,2 % du PIB par an à partir de 2011, elles entendent imposer un plafond nominal sur le total des subventions, assurer une croissance de la masse salariale inférieure à celle du PIB nominal et abaisser le fardeau des intérêts de la dette publique moyennant une gestion active de la dette. Elles ont commencé à préparer une réforme des retraites visant à consolider la viabilité financière du système de pensions et prévoient de présenter une nouvelle loi sur les retraites au Parlement vers la fin de 2010. Avec ces réformes, le ratio de la dette publique au PIB pourra descendre sous la barre des 40 % d'ici à 2015.

25. Les réformes budgétaires seront un volet important de la stratégie de croissance des autorités. Celles-ci sont en train de préparer une réforme fiscale globale qui devrait être prête dans les prochains mois et qui rendra la structure d'imposition plus favorable aux entreprises. Les réformes envisagées pour renforcer la gestion des finances publiques amélioreront l'efficacité des dépenses publiques tout en protégeant les efforts d'investissement de l'État.

Renforcer le cadre de la politique monétaire dans le contexte de la libéralisation du compte de capital

26. Les autorités entendent achever la convertibilité du dinar et la libéralisation du compte de capital d'ici 2014.

Il s'agit là d'importantes réformes qui, même si elles accroissent les risques potentiels de contagion financière de l'étranger, devraient également augmenter le potentiel de croissance de la Tunisie. Les services du FMI sont favorables à la démarche progressive envisagée par les autorités. Il conviendra de commencer par satisfaire aux principales conditions préalables, notamment le renforcement du système bancaire et un approfondissement du marché des changes. Dans une seconde étape, il faudra lever les restrictions sur les transactions du compte de capital tout en maintenant un certain nombre de balises afin d'éviter les mouvements brusques de capitaux, potentiellement déstabilisants. Il faudra aussi avancer plus rapidement sur plusieurs fronts afin de faciliter l'émergence des instruments de marché qui permettront aux banques et aux sociétés de s'adapter au nouvel environnement.

27. Dans ce contexte, l'objectif à moyen terme de la modernisation du cadre de la politique monétaire devrait être l'adoption d'un régime de ciblage de l'inflation.

Actuellement, les efforts de la BCT sont axés sur une meilleure connaissance des mécanismes de transmission de la politique monétaire dans le cadre d'un régime de ciblage de l'inflation ainsi que sur la mise en place des systèmes d'information requis et de la capacité analytique nécessaire concernant les aspects opérationnels. À cet égard, plusieurs projets de jumelage avec les banques centrales européennes sont en cours. Les services du FMI ont fait observer que

l'amélioration des outils de communication de la BCT pourrait contribuer à ces objectifs, par exemple par le biais de la publication de rapports périodiques sur la politique monétaire et la stabilité du système financier, afin d'aligner les attentes du marché.

Point de vue des autorités

28. Les autorités sont fermement décidées à libéraliser le compte de capital, assurer la convertibilité du dinar et moderniser le cadre de la politique monétaire. Les préparatifs ont été accélérés pour adapter les outils de la politique et approfondir davantage le marché monétaire et des changes. La BCT poursuivra le renforcement des capacités requises avec l'assistance d'autres institutions, y compris éventuellement celle du FMI.

Poursuivre le renforcement du secteur financier

29. Les indicateurs du secteur financier ont continué à s'améliorer en 2009.

En 2009, le ratio des prêts non productifs a continué de baisser pour atteindre 13,2 % et leur provisionnement a été porté à 58 % en moyenne. Cette amélioration a été rendue possible par une évaluation plus serrée des risques, tant par les régulateurs que par les banques, mais aussi par des mesures plus efficaces concernant le traitement des créances en souffrance, dans le contexte d'une augmentation soutenue du crédit. D'importantes disparités subsistent néanmoins d'une banque à l'autre. Malgré les progrès remarquables réalisés depuis 2003, avec une diminution de 11 points de pourcentage du ratio, des efforts soutenus devront être déployés pour réduire davantage les créances en souffrance car leur volume reste relativement élevé. Les autorités devraient également continuer à suivre de près la qualité du crédit de chaque banque, ainsi que par secteur d'activité, afin de s'assurer que la croissance robuste du crédit n'engendre pas de nouveaux prêts non productifs dans un avenir proche.

Indicateurs de solidité du système bancaire

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ratio de fonds propres	9.3	11.6	12.4	11.8	11.6	11.7	12.4
Banques privées	8.4	12.4	13.5	12.1	9.7	11.0	11.6
Banques publiques	10.8	10.1	10.0	9.3	9.9	9.6	10.9
Anciennes banques de développement	54.3	55.3	50.3	46.0	38.5	36.2	31.6
Prêts non productifs (en % du total des prêts) 1/	24.2	23.6	20.9	19.3	17.6	15.5	13.2
Banques privées	21.6	20.4	20.0	19.0	18.1	15.3	12.5
Banques publiques	26.7	27.4	22.1	19.7	17.3	15.9	14.1
Anciennes banques de développement	29.6	21.5	21.0	19.6	16.0	15.0	12.7
Provisions (en % des prêts non productifs)	44.1	45.1	46.8	49.0	53.2	56.8	58.3
Banques privées	39.9	43.5	45.9	48.4	52.0	55.0	59.2
Banques publiques	46.2	47.6	49.1	50.2	55.0	58.1	57.1
Anciennes banques de développement	62.3	23.0	28.5	42.9	48.1	63.1	60.2
Retour sur investissement	0.5	0.5	0.6	0.7	0.9	1.0	1.0
Retour sur fonds propres	4.6	4.8	5.9	7.0	10.1	11.2	11.7

Source: BCT et estimations des services du FMI.

1/ Les comparaisons internationales des ratios de prêts non productifs doivent être interprétées avec prudence car les méthodes peuvent varier d'un pays à l'autre. Dans le cas de la Tunisie, les normes internationales pour la classification des prêts non productifs sont strictement observées. Le ratio est calculé en pourcentage des actifs bruts (y compris certains postes hors-bilan).

30. L'objectif clé du programme présidentiel pour 2010-14 est de renforcer davantage le système financier.

Le programme s'articule autour de quatre composantes principales : consolidation des fondamentaux, accroissement du rôle des banques dans l'économie, restructuration du système bancaire public et promotion de la présence des banques tunisiennes à l'étranger (appendice 3). Ce programme prévoit en particulier de relever le ratio de fonds propres des banques à 100 millions de dinars et de ramener le ratio des prêts non productifs à moins de 7 % d'ici 2014. Les autorités ont aussi décidé de mettre en œuvre le cadre de Bâle II, en commençant par l'approche standardisée, et de créer un système d'assurance des dépôts financé par les banques. Les services du FMI estiment qu'il serait utile de procéder plus systématiquement à des tests de résistance (stress-tests) et d'adopter une approche plus prospective dans l'évaluation des risques.

Point de vue des autorités

31. La modernisation et le renforcement du secteur financier est une pierre angulaire de la stratégie des autorités pour encourager la croissance. *La mise en œuvre du programme présidentiel dans ce domaine est en cours de préparation. La récente restructuration des départements de la BCT en charge du contrôle bancaire et de la stabilité financière assurera une surveillance plus efficace des institutions de crédit. En particulier, des actions individualisées sont en cours de réalisation afin d'atteindre l'objectif de réduction des prêts non productifs d'ici 2014.*

Poursuite de l'ouverture de l'économie et efforts de diversification

32. Nonobstant la crise économique, la Tunisie continue à considérer que la libéralisation des échanges et l'ouverture seront les principaux moteurs d'une croissance soutenue.

Les autorités ont pour objectif l'expansion du commerce et la réduction de la dépendance économique de la Tunisie à l'égard de l'Union européenne. Dans ce contexte, le pays a signé un accord commercial préférentiel avec l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA); elle négocie actuellement des accords de libre-échange avec la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) ainsi qu'avec certains pays en Afrique et dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord (MOAN). Des négociations bilatérales sont en cours avec l'Union européenne pour étendre l'accord d'association aux services, aux produits agricoles et aux produits alimentaires transformés. La Tunisie participe aussi activement au processus d'intégration du Maghreb. Les services du FMI encouragent les autorités à poursuivre ces initiatives pour promouvoir les échanges et à exploiter de nouvelles sources de croissance, parallèlement à la réforme susmentionnée des droits de douane.

33. Le programme de réformes à moyen terme se fixe pour objectif d'améliorer davantage le climat des affaires.

Grâce à des améliorations dans les procédures douanières, il a été possible de raccourcir les délais de dédouanement. Les progrès se poursuivront avec le nouveau code douanier adopté en 2009. Deux nouveaux programmes destinés à améliorer le climat des affaires et la compétitivité

ont été financés par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Commission européenne, ce qui devrait permettre d'attirer davantage d'IDE en Tunisie.

34. La stratégie de diversification économique de la Tunisie s'appuie sur le développement de services à haute valeur ajoutée permettant une meilleure utilisation de la main-d'œuvre qualifiée.

Pour développer ces secteurs, les autorités ont lancé une réforme du système universitaire visant à former davantage d'étudiants en sciences et en technologie. La réforme du système d'éducation s'inscrit dans le cadre d'un plan plus large destiné à développer les services à haute valeur ajoutée dans les domaines des technologies de l'information, de la santé, de la logistique et des services aux entreprises. Cet effort sera appuyé par un programme de la Banque mondiale visant à rendre les sociétés tunisiennes plus compétitives dans le secteur des services. Les autorités appuient ce processus de modernisation par un programme de développement des infrastructures qui facilitera l'entrée de nouveaux investissements étrangers.

IV. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

35. La Tunisie a bien surmonté la crise mondiale, mais les perspectives de reprise restent modestes chez ses principaux partenaires et sont soumises à d'importants risques de dégradation.

La Tunisie a abordé la crise mondiale avec des solides fondamentaux grâce aux politiques saines et aux réformes mises en œuvre au cours des dernières années. La réaction rapide et adaptée des autorités a contribué à atténuer l'impact d'un fléchissement de la demande extérieure en 2009. Sous l'effet de la reprise des exportations et d'une forte demande intérieure, la croissance de la Tunisie s'est accélérée au cours du premier trimestre de 2010 mais elle s'est accompagnée d'une nette aggravation du déficit du compte courant et d'une baisse des réserves. La Tunisie reste très dépendante de ses principaux partenaires européens dont la reprise, d'après les projections, devrait être modeste et soumise à d'importants risques de dégradation. La Tunisie aura besoin d'identifier des sources de croissance plus dynamiques pour faire durablement reculer le chômage, qui demeure particulièrement élevé, notamment chez les jeunes.

36. La politique budgétaire en 2010 réussit à la fois à encourager la croissance et à préserver les nets progrès réalisés au cours de la dernière décennie pour faire baisser la dette publique.

Il conviendrait de ne pas compromettre la récente reprise en mettant prématurément fin au plan de relance budgétaire. L'espace budgétaire encore disponible pourrait servir à amortir une détérioration de la demande extérieure au cas où les risques de dégradation se concrétiseraient. Les services du FMI se réjouissent que les autorités continuent à faire preuve de vigilance à cet égard. En même temps, il faudrait continuer à contrôler fermement les dépenses courantes afin de laisser autant de place que possible à des investissements publics efficaces pour étayer la croissance courante et future.

37. La politique monétaire et la politique de change doivent viser à éviter l'accumulation de pressions inflationnistes et à assurer que le récent fléchissement du solde extérieur ne se prolonge pas.

Il serait souhaitable que les autorités ne relâchent pas leurs efforts pour stériliser les abondantes liquidités et pour parer à une croissance excessive du crédit à l'aide de tous les instruments de politique économique à leur disposition. Plus précisément, elles devraient se tenir prêtes à resserrer l'orientation de la politique monétaire au cas où l'inflation sous-jacente enregistrerait une hausse importante, la croissance du crédit s'accélérait davantage ou les réserves continueraient à chuter durablement. Il sera important de poursuivre l'approfondissement des marchés financiers afin de renforcer la transmission de la politique monétaire. Le taux de change demeure globalement en ligne avec les fondamentaux. L'objectif à moyen terme d'un taux de change flottant librement, mais aussi d'un niveau de réserves qui reste confortable, devrait continuer à guider la politique de change.

38. Les services du FMI se réjouissent que les autorités soient déterminées à reprendre le rééquilibrage des finances publiques à moyen terme à mesure que la reprise se confirme afin de réduire davantage le ratio de la dette publique au PIB.

La confiance des investisseurs pourra ainsi être préservée, ainsi que la possibilité d'adopter une politique budgétaire contra-cyclique à l'avenir. Compléter le mécanisme d'ajustement du prix du pétrole en ciblant plus précisément les transferts et les subventions vers les plus nécessaires, ajuster les paramètres du système de pensions pour qu'il soit financièrement viable à moyen et long terme et continuer à améliorer la gestion des finances publiques, tels sont les principaux piliers de cette stratégie. Il serait aussi souhaitable que la structure fiscale soit plus propice à l'investissement privé et à la croissance.

39. La réalisation des objectifs à moyen terme des autorités, qui consistent à mettre en œuvre le ciblage de l'inflation, la convertibilité du dinar et la libéralisation du compte de capital, devrait permettre d'augmenter le potentiel de croissance de la Tunisie.

Les services du FMI sont favorables à la démarche progressive envisagée par les autorités mais soulignent aussi qu'il sera nécessaire de faire rapidement des progrès tangibles sur plusieurs fronts afin d'encourager l'émergence des outils du marché nécessaires pour que les agents économiques puissent s'adapter au futur environnement.

40. Les progrès en matière de renforcement du système financier devraient se poursuivre.

En 2009, les indicateurs de solidité du secteur financier ont continué à s'améliorer, mais le ratio des prêts non productifs reste relativement élevé. Pour réduire ce ratio d'environ de moitié d'ici à 2014 comme le prévoit le gouvernement, les autorités de supervision et les banques devront poursuivre leurs efforts de manière résolue. Des procédures d'évaluation des risques plus prospectives — notamment dans le contexte de l'adoption des normes de Bâle II — des tests de résistance plus systématiques et la mise au point de nouveaux indicateurs pour déceler les risques potentiels seraient des plus utiles. Les services se félicitent qu'il soit prévu de mettre en

œuvre le volet du programme présidentiel pour 2010–14 portant sur le système financier car il appuiera son renforcement.

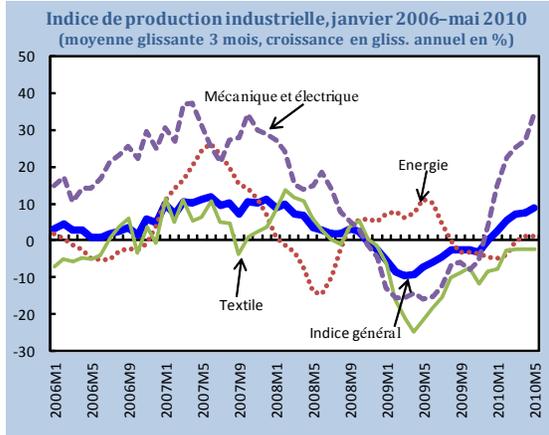
41. Les services du FMI se réjouissent du nouvel élan donné aux réformes structurelles pour stimuler la croissance.

Les projets prévus concernant le renforcement du climat des affaires et de la compétitivité, notamment moyennant la poursuite de la libéralisation et de l'ouverture, en vue de développer des services à haute valeur ajoutée, de mieux utiliser la main-d'œuvre qualifiée qui se trouve au chômage et de diversifier les marchés d'exportation, sont indispensables pour identifier de nouvelles sources de croissance. Les services du FMI encouragent les autorités à mettre en œuvre les réformes qui y contribueront avec la même résolution et le même pragmatisme dont elles ont fait preuve par le passé.

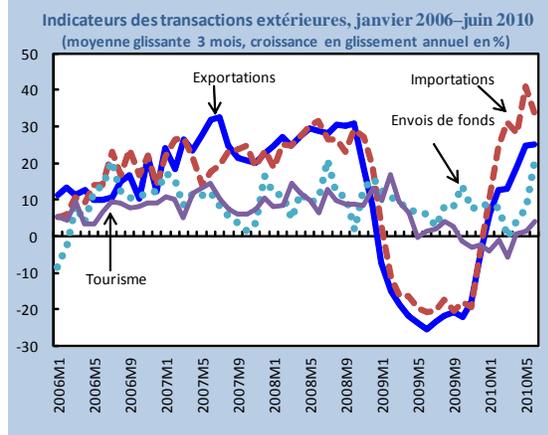
42. Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle traditionnel de 12 mois.

Tunisie: Récents indicateurs économiques et financiers

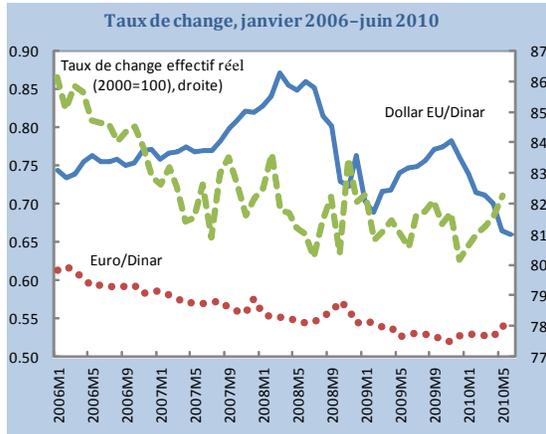
Après avoir chuté pendant la plus grande partie de 2009, la production industrielle a enregistré une croissance accélérée au cours des cinq premiers mois de 2010.



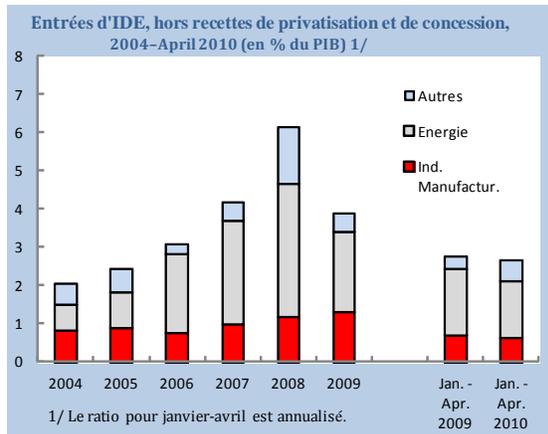
Après avoir nettement baissé en 2009, les exportations et les importations ont repris. Les recettes touristiques ont stagné ces derniers mois alors que les envois de fonds des travailleurs ont repris.



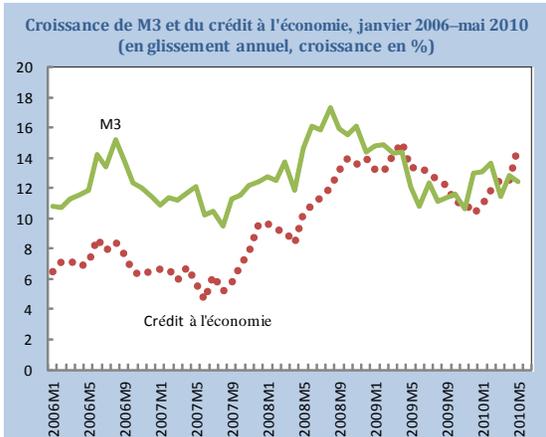
Le taux de change effectif réel est resté relativement stable depuis le milieu de 2007.



Les entrées d'IDE, après avoir régulièrement augmenté en part du PIB en 2004-08, ont chuté en 2009, notamment dans le secteur de l'énergie.



La croissance du crédit à l'économie et la monnaie au sens large se sont maintenues.



Les écarts de crédit pour les obligations souveraines et les CDS ont été relativement stables au cours des derniers mois, et sont restés inférieurs aux niveaux du début de 2008.



Source : autorités tunisiennes et calculs de l'INS.

Tableau 1. Tunisie : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–15

	2008	2009	Projections					
			2010	2011	2012	2013	2014	2015
Production les revenus (variation en pourcentage)								
PIB nominal	10.9	6.3	10.0	8.0	8.3	8.6	8.6	8.5
PIB réel	4.5	3.1	3.8	4.8	5.0	5.6	5.7	5.8
Déflateur du PIB	6.1	3.1	5.9	3.1	3.2	2.8	2.7	2.5
Indice des prix à la consommation (IPC), moyenne	5.0	3.7	4.8	3.5	3.3	3.1	3.0	3.0
Épargne nationale brute (en pourcentage du PIB)	22.1	21.8	23.1	23.3	24.0	24.4	24.6	24.6
Investissements bruts (en pourcentage du PIB)	25.9	24.8	27.6	27.4	27.8	27.8	27.6	27.3
Secteur extérieur (variation en pourcentage)								
Exportations de biens, f.à.b (en \$EU)	26.6	-24.8	1.7	4.6	6.2	5.7	5.4	6.1
Importations de biens, f.à.b. (en \$EU)	28.7	-21.9	7.1	3.0	5.1	5.0	4.8	5.2
Exportations de biens, f.à.b. (volume)	4.3	-9.1	2.6	3.2	3.4	3.4	3.2	4.9
Importations de biens, f.à.b. (volume)	6.9	1.2	3.6	2.9	2.5	3.1	3.1	3.9
Balance commerciale (en pourcentage du PIB)	-8.9	-8.5	-10.9	-10.4	-10.0	-9.7	-9.4	-9.0
Compte courant, dons exclus (en pourcentage du PIB)	-3.8	-2.9	-4.5	-4.1	-3.7	-3.3	-3.0	-2.7
Investissements directs étrangers (en pourcentage du PIB)	5.7	3.3	3.3	3.9	4.0	4.0	4.0	4.0
Termes de l'échange (détérioration -)	0.8	8.0	-4.1	1.3	0.1	0.4	4.5	3.0
Taux de change effectif réel (dépréciation -) 1/	-0.6	-0.6
Administration centrale (pourcentage du PIB, sauf indication contraire) 2/								
Total recettes, dons et privatisation exclus)	23.8	22.8	21.7	21.7	21.5	21.3	21.1	21.1
Total dépense et prêts nets	24.8	25.8	24.8	24.5	24.1	23.8	23.4	23.3
Solde de l'administration centrale, dons et privatisation exclus	-1.0	-3.0	-3.0	-2.8	-2.6	-2.5	-2.3	-2.1
Solde de l'administration centrale, dons et privatisation exclus	-0.7	-2.7	-2.9	-2.5	-2.4	-2.4	-2.2	-2.0
Total dette de l'État (intérieure et extérieure)	43.3	42.8	43.1	42.7	42.3	41.6	40.7	39.7
Dette publique en devises (pourcentage du total de la dette)	60.8	58.5	56.1	53.2	50.1	47.4	44.7	42.3
Money et crédit (variation en pourcentage)								
Crédit à l'économie	14.0	10.3	11.3
Monnaie au sens large (M3) 3/	14.4	13.0	11.7
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M3)	1.62	1.52	1.50
Taux d'intérêt (taux du marché monétaire, en pourcentage, fin de p	4.90	4.10	4.05
Réserves officielles								
Réserves officielles brutes (milliards de dollars EU, fin de période)	9.0	10.6	10.1	10.6	11.2	11.9	12.7	14.0
En moins importations de biens et de services, c.a.f. 5/	4.4	6.7	6.0	6.1	6.1	6.2	6.3	6.6
Total de la dette extérieure								
Dette extérieure (milliards de \$EU)	20.6	21.4	19.9	20.2	20.3	20.4	20.4	20.8
Dette extérieure (en pourcentage du PIB)	48.8	48.1	47.9	46.4	44.4	42.2	39.7	37.8
Ratio du service de la dette (en pourcentage des exportations de B	8.6	11.9	10.7	11.6	10.5	9.6	9.0	8.7
Indicateurs du marché financier								
Indice boursier 6/	2,892	4,292
Pour mémoire :								
PIB aux prix courants (millions de DT)	55,296	58,768	64,624	69,782	75,590	82,101	89,153	96,698
PIB aux prix courants (milliards de \$EU)	44.9	43.5	43.5	44.7	46.9	49.6	52.7	56.1
PIB par habitant (\$EU)	4,346	4,171	4,125	4,195	4,359	4,562	4,790	5,051
Taux de chômage (en pourcentage) 7/	12.6	13.3
Population (millions)	10.3	10.4	10.5	10.7	10.8	10.9	11.0	11.1
Taux de change :dinar/\$EU (moyenne)	1.23	1.35

Sources : autorités tunisiennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Système des avis d'information.

2/ Exclut les comptes de la sécurité sociale.

3/ Système financier (banques créatrices de monnaie et banque de développement).

4/ Les données de 2010 correspondent au taux du marché monétaire à la fin de juin.

5/ Réserves en fin d'année sur l'importation de biens et de services de l'année en cours.

6/ TUNINDEX (1000 = 4/1/1998).

7/ Nouvelle série basée sur la définition de la population active par l'OIT.

Tableau 2. Tunisie : Balance des paiements, 2008–15

(en millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	Prél.		Projections					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Compte courant	-1,711	-1,275	-1,957	-1,822	-1,758	-1,657	-1,575	-1,527
Balance commerciale	-4,010	-3,699	-4,740	-4,640	-4,702	-4,822	-4,952	-5,033
Exportations	19,184	14,419	14,662	15,342	16,296	17,232	18,159	19,270
Énergie	3,311	1,953	2,485	2,627	2,767	2,899	3,045	3,216
Hors énergie	15,872	12,465	12,176	12,715	13,529	14,332	15,114	16,054
Importations	-23,194	-18,117	-19,401	-19,983	-20,999	-22,054	-23,111	-24,303
Énergie	-3,988	-2,066	-2,441	-2,643	-2,795	-2,928	-3,075	-3,233
Hors énergie	-19,206	-16,051	-16,961	-17,339	-18,204	-19,125	-20,036	-21,070
<i>Dont</i> : produits non alimentaires	-17,095	-14,878	-15,810	-16,178	-17,011	-17,894	-18,761	-19,742
Services et transferts (net)	2,299	2,424	2,783	2,819	2,944	3,165	3,377	3,506
Non facteurs	2,644	2,525	2,418	2,378	2,470	2,610	2,776	2,932
<i>Dont</i> : tourisme	2,751	2,571	2,383	2,404	2,470	2,592	2,725	2,877
Services facteurs et transferts (net)	-345	-101	365	440	475	555	601	575
<i>Dont</i> : Envois de fonds des travailleurs	1,977	1,965	1,875	1,908	1,987	2,076	2,173	2,286
Paiement des intérêts sur la dette extérieure	-742	-686	-598	-634	-605	-600	-597	-621
Comptes de capital et d'opérations financières	3,374	2,893	2,134	2,283	2,325	2,425	2,350	2,840
Dons exclus	3,292	2,747	2,033	2,183	2,224	2,323	2,247	2,734
Compte de capital	79	144	98	97	98	99	101	103
Comptes d'opérations financières	3,295	2,750	2,036	2,186	2,227	2,326	2,250	2,737
Investissements directs étrangers (net)	2,558	1,447	1,417	1,726	1,884	1,993	2,120	2,266
Prêts à moyen et long terme (net)	-10	316	327	199	71	60	-145	-84
Décaissement	1,416	1,995	1,885	1,985	1,775	1,692	1,476	1,566
Amortissement	-1,426	-1,679	-1,558	-1,786	-1,704	-1,632	-1,621	-1,650
Capital à court terme	747	987	293	261	272	273	275	556
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	1,662	1,619	177	461	566	768	775	1,313
Variations des réserves brutes 1/	-1,027	-1,623	452	-456	-565	-762	-766	-1,289
Pour mémoire :								
Solde du compte courant/PIB (en %)	-3.8	-2.9	-4.5	-4.1	-3.7	-3.3	-3.0	-2.7
Réserves (en milliards de \$EU)	9.0	10.6	10.1	10.6	11.2	11.9	12.7	14.0
Réserves en mois d'importations de biens 2/	4.4	6.7	6.0	6.1	6.1	6.2	6.3	6.6
Réserves en mois d'importations de biens et de services 2/	4.0	6.0	5.4	5.5	5.5	5.6	5.7	6.0
Réserves/totale dette extérieure à court terme (%) 3/	207.2	220.5	229.8	233.5	239.3	247.9	254.9	257.1
Dépôts des non-résidents exclus	462.1	477.1	497.3	505.4	517.9	536.3	810.1	817.2
Réserves/dette à court terme (base échéance restante) (en %)	158.1	162.3	171.8	168.8	176.5	186.2	193.3	198.3
Dépôt des non-résidents exclus	273.2	268.7	287.4	276.1	292.4	312.5	402.7	420.4
Dette extérieure à moyen et long terme (en milliards de dollars EU)	16.3	16.6	15.5	15.7	15.6	15.6	15.4	15.3
Dette extérieure à moyen et long terme/PIB (en %)	38.5	37.3	37.3	35.9	34.2	32.3	30.0	27.9
Dette extérieure à court terme (en milliards de dollars EU)	4.3	4.8	4.4	4.5	4.7	4.8	5.0	5.4
Dette extérieure à court terme/PIB (en %)	10.3	10.8	10.6	10.4	10.2	9.9	9.7	9.9
Ratio du service de la dette (en % des exp. de B&S) (FMI incl)	8.6	11.9	10.7	11.6	10.5	9.6	9.0	8.7
Croissance réelle des exportations de biens (en %)	4.3	-9.1	2.6	3.2	3.4	3.4	3.2	4.9
Hors énergie	5.3	-9.4	2.2	3.3	3.8	3.5	3.2	5.2
Croissance réelle des importations de biens (en %)	6.9	1.2	3.6	2.9	2.5	3.1	3.1	3.9
Hors énergie	5.9	3.8	3.6	2.9	2.4	3.1	3.2	3.9

Sources : autorités tunisiennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Différent du solde global à cause des effets de valorisation.

2/ Réserves de fin d'année par rapport aux importations de l'année en cours.

3/ On entend par court terme un an et moins.

Tableau 3. Tunisie : Opérations financières de l'administration centrale, 2008–15 1/

	2008	Prél. 2009	Projections					
			2010	2011	2012	2013	2014	2015
(en millions de dollars EU)								
Total recettes et dons et privatisations	13,504	13,575	14,356	15,392	16,495	17,657	19,016	20,635
Total recettes	13,165	13,392	14,056	15,142	16,245	17,457	18,816	20,435
Recettes fiscales	11,331	11,685	12,025	13,050	13,987	15,019	16,159	17,540
Impôts directs	4,561	4,646	4,918	5,374	5,746	6,158	6,687	7,282
Taxes commerciales	585	520	515	570	618	597	583	653
TVA	3,309	3,400	3,476	3,826	4,070	4,404	4,787	5,156
Intérieur	1,627	1,714	1,775	1,815	1,890	2,053	2,265	2,456
Importations	1,682	1,685	1,702	2,011	2,180	2,351	2,522	2,699
Droits d'accise	1,465	1,596	1,540	1,535	1,663	1,806	1,962	2,128
Intérieurs	884	945	940	977	1,058	1,150	1,248	1,354
Importations	581	652	600	558	605	657	713	774
Autres impôts	1,412	1,524	1,576	1,745	1,890	2,053	2,140	2,321
Intérieur	1,288	1,372	1,482	1,675	1,814	1,971	2,051	2,224
Importations	124	151	94	70	76	82	89	97
Recettes non fiscales	1,826	1,702	2,021	2,082	2,248	2,428	2,647	2,885
Revenus du capital	8	5	10	10	10	10	10	10
Total dépense et prêts nets	13,724	15,164	16,020	17,070	18,243	19,516	20,875	22,504
Total dépenses	13,676	14,510	15,920	16,970	18,143	19,416	20,775	22,404
Dépenses courantes	10,495	10,644	11,660	12,306	13,052	13,840	14,725	15,832
Traitements et salaires	5,732	6,269	6,795	7,339	7,926	8,560	9,245	9,985
Biens et services	881	1,010	1,125	1,186	1,315	1,396	1,551	1,605
Paiement des intérêts	1,143	1,180	1,240	1,279	1,257	1,268	1,273	1,370
Intérieurs	563	561	625	646	681	711	737	824
Extérieurs	579	619	615	633	577	557	535	546
Transferts et subventions	2,740	2,186	2,335	2,362	2,402	2,451	2,478	2,679
CGC	1,048	800	730	738	751	766	775	837
Subventions pétrolières	806	430	550	556	566	577	584	631
Autres	886	956	1,055	1,067	1,085	1,108	1,120	1,211
Autres dépenses (non allouées)	0	0	165	140	151	164	178	193
Dépenses d'investissement	3,181	3,866	4,260	4,665	5,091	5,577	6,050	6,572
Investissements directs	1,538	1,862	2,000	2,254	2,419	2,710	2,942	3,192
Transferts de capitaux et prises de part	1,643	2,004	1,685	1,836	2,071	2,217	2,407	2,631
Autres dépenses (non allouées)	0	0	575	575	600	650	700	750
Prêts nets	47	654	100	100	100	100	100	100
Déficit de l'administration centrale (-) (dons et privatisations exclus)	-559	-1,771	-1,964	-1,929	-1,997	-2,060	-2,059	-2,070
Dons	192	183	100	150	150	100	100	100
Produit de la privatisation 2/	147	0	200	100	100	100	100	100
Déficit de l'administration centrale (-) (y compris dons et privatisations)	-220	-1,589	-1,664	-1,679	-1,747	-1,860	-1,859	-1,870
Financement	220	1,589	1,664	1,679	1,747	1,860	1,859	1,870
Extérieur	131	-25	-227	-198	-249	-162	-269	-236
Intérieur	89	1,613	1,891	1,877	1,997	2,021	2,128	2,105
Pour mémoire :								
Solde l'administration centrale (dons inclus, privé exclu)	-367	-1,589	-1,864	-1,779	-1,847	-1,960	-1,959	-1,970
Solde primaire de l'administration central Solde primaire de l'administration centrale (dons et privatisations exclus)	584	-591	-724	-650	-740	-791	-787	-700
Dette des administrations publiques 3/	23,967	25,139	27,863	29,827	31,970	34,164	36,300	38,408
Dont: Intérieure	9,407	10,428	12,227	13,966	15,947	17,954	20,067	22,157
Extérieure	14,560	14,710	15,637	15,861	16,023	16,210	16,233	16,250
PIB nominal	55,297	58,768	64,633	69,791	75,601	82,113	89,166	96,712
PIB non agricole nominal	50,944	53,972	59,708	64,540	70,013	76,174	82,853	90,002
Prix du pétrole (\$EU le baril)	97.0	61.8	75.3	77.5	80.3	82.0	83.5	85.5

Sources : autorités tunisiennes et estimations des services FMI.

1/ Inclut les fonds spéciaux, les fonds de concours. N'inclut pas la caisse de sécurité sociale (CSS).

2/ Les recettes de privatisation de Tunisie Télécom (TT) étaient équivalentes à environ 3000 millions de DT. Seuls 1069 millions ont été utilisés en 2006 (dont 919 millions de Dtes recettes TT) et environ 415 millions de DT en 2007 (dont 365 millions de DT de TT).

3/ Dette brute: inclut la dette détenue par la Caisse de sécurité sociale (CSS); exclut la dette des entreprises publiques.

Tableau 3. Tunisie : Opérations financières de l'administration centrale, 2008–15 1/ (fin)

	2008	Prél. 2009	Projections					
			2010	2011	2012	2013	2014	2015
	(en pourcentage du PIB)							
Total recettes et dons et privatisations	24.4	23.1	22.2	22.1	21.8	21.5	21.3	21.3
Total recettes	23.8	22.8	21.7	21.7	21.5	21.3	21.1	21.1
Recettes fiscales	20.5	19.9	18.6	18.7	18.5	18.3	18.1	18.1
Impôts directs	8.2	7.9	7.6	7.7	7.6	7.5	7.5	7.5
Taxes commerciales	1.1	0.9	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7
Taxes commerciales (en % des importations)	2.2	2.2	1.9	1.9	1.9	1.7	1.6	1.6
TVA	6.0	5.8	5.4	5.5	5.4	5.4	5.4	5.3
Intérieur	2.9	2.9	2.7	2.6	2.5	2.5	2.5	2.5
Importations	3.0	2.9	2.6	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8
Importations (en % des importations non imposables)	6.2	7.1	6.1	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7
Droits d'accise	2.6	2.7	2.4	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Intérieurs	1.6	1.6	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
Importations	1.1	1.1	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Importations (en % des importations non imposables)	2.1	2.8	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1	2.1
Autres impôts	2.6	2.6	2.4	2.5	2.5	2.5	2.4	2.4
Intérieurs	2.3	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4	2.3	2.3
Importations	0.2	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Importations de (en % des importations non imposables)	0.5	0.6	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Recettes non fiscales	3.3	2.9	3.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Revenu du capital	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total dépenses est prêts nets	24.8	25.8	24.8	24.5	24.1	23.8	23.4	23.3
Total dépenses	24.7	24.7	24.6	24.3	24.0	23.6	23.3	23.2
Dépenses courantes	19.0	18.1	18.0	17.6	17.3	16.9	16.5	16.4
Traitements et salaires	10.4	10.7	10.5	10.5	10.5	10.4	10.4	10.3
Biens et services	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Paiement des intérêts	2.1	2.0	1.9	1.8	1.7	1.5	1.4	1.4
Intérieurs	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8	0.9
Extérieurs	1.0	1.1	1.0	0.9	0.8	0.7	0.6	0.6
Transferts et subventions	5.0	3.7	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8	2.8
CGC	1.9	1.4	1.1	1.1	1.0	0.9	0.9	0.9
Subventions pétrolières	1.5	0.7	0.9	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7
Autres	1.6	1.6	1.6	1.5	1.4	1.3	1.3	1.3
Autres dépenses (non allouées)	0.0	0.0	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Dépenses d'investissement	5.8	6.6	6.6	6.7	6.7	6.8	6.8	6.8
Investissements directs	2.8	3.2	3.1	3.2	3.2	3.3	3.3	3.3
Transferts de capitaux et prises de participation	3.0	3.4	2.6	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7
Autres dépenses (non allouées)	0.0	0.0	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Prêts nets	0.1	1.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Déficit de l'administration centrale (-), (dons et privatisations exclus)	-1.0	-3.0	-3.0	-2.8	-2.6	-2.5	-2.3	-2.1
Dons	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Produit de la privatisation 2/	0.3	0.0	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Déficit de l'administration centrale (-), (dons et privatisations inclus)	-0.4	-2.7	-2.6	-2.4	-2.3	-2.3	-2.1	-1.9
Financement	0.4	2.7	2.6	2.4	2.3	2.3	2.1	1.9
Extérieur	0.2	0.0	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.3	-0.2
Intérieur	0.2	2.7	2.9	2.7	2.6	2.5	2.4	2.2
Pour mémoire :								
Solde de l'administration centrale (dons compris, privatisations exclues)	-0.7	-2.7	-2.9	-2.5	-2.4	-2.4	-2.2	-2.0
Solde primaire de l'administration centrale	1.7	-0.7	-0.7	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7	-0.5
Solde primaire de l'administration centrale (dons et privatisations exclus)	1.1	-1.0	-1.1	-0.9	-1.0	-1.0	-0.9	-0.7
Dette de l'administration centrale 3/	43.3	42.8	43.1	42.7	42.3	41.6	40.7	39.7
Dont: intérieurs	17.0	17.7	18.9	20.0	21.1	21.9	22.5	22.9
extérieurs	26.3	25.0	24.2	22.7	21.2	19.7	18.2	16.8

Sources : autorités tunisiennes et estimations des services du FMI.

1/ Inclut les fonds spéciaux, les fonds de concours. N'inclut pas la Caisse de sécurité sociale (CSS).

2/ Les recettes de privatisation de Tunisie Télécom (TT) étaient égales à environ 3000 millions de DT en 2006.

3/ Dette brute : inclut la dette détenue par la Caisse de sécurité sociale (CSS); exclut la dette des entreprises publiques.

Tableau 4. Tunisie : Situation monétaire (système financier), 2006–10

	2006	2007	2008	Prél. 2009	Proj. 2010
(en millions de dinars)					
Avoirs extérieurs (net)	5,798	6,654	8,250	9,704	11,706
Avoirs extérieurs	10,230	11,715	13,529	16,138	17,843
BCT	8,837	9,719	11,773	13,978	15,803
Passifs extérieurs	-4,433	-5,060	-5,279	-6,434	-6,137
Avoirs intérieurs nets	20,748	23,199	25,898	28,892	31,352
Crédit intérieur	31,321	33,770	37,903	42,185	46,374
Crédit à l'État (net)	5,165	5,089	5,214	6,118	6,271
Crédit net de la banque cer	-243	-256	-326	-337	-337
Banques commerciales	2,609	2,818	2,501	3,075	3,642
Crédit à l'économie	26,157	28,681	32,689	36,067	40,103
Autres postes (net)	-10,573	-11,149	-12,564	-13,910	-15,023
Monnaie plus quasi monnaie (M2)	24,834	28,197	32,294	36,501	41,977
Monnaie (M1)	9,871	11,083	12,392	14,271	16,412
Monnaie	3,873	4,099	4,400	5,010	6,156
Dépôts à vue	5,998	6,984	7,993	9,261	10,255
Quasi-monnaie	14,963	17,115	19,901	22,230	25,565
Dépôts à long terme (M3-M2)	1,712	1,656	1,854	2,094	1,081
Monnaie au sens large (M3) 1/	26,546	29,853	34,148	38,596	43,058
(Variation annuelle en pourcentage)					
Avoirs extérieurs (net)	94.9	14.8	24.0	17.6	20.6
Crédit intérieur	9.1	7.8	12.2	11.3	9.9
Crédit à l'État (net)	24.0	-1.5	2.5	17.3	2.5
Crédit à l'économie	6.6	9.7	14.0	10.3	11.2
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	12.2	13.5	14.5	13.0	15.0
Monnaie au sens large (M3)	11.4	12.5	14.4	13.0	11.6
(Variations en pourcentage du stock initial de M3)					
Avoirs extérieurs (net)	11.9	3.2	5.3	4.3	5.2
Crédit intérieur	11.0	9.2	13.8	12.5	10.9
Crédit à l'État (net)	4.2	-0.3	0.4	2.6	0.4
Crédit à l'économie	6.8	9.5	13.4	9.9	10.5
Autres postes (net)	-11.4	-2.2	-4.7	-3.9	-2.9
Pour mémoire :					
Vitesse de la circulation de la m	1.72	1.67	1.62	1.52	1.50
Multiplicateur (M3/M0)	4.87	4.75	4.29	4.30	4.28
PIB	45,756	49,874	55,297	58,768	64,538
Croissance du PIB nominal	9.3	9.0	10.9	6.3	9.8

Sources : autorités tunisiennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ M2 plus dépôts à long terme.

Tableau 5. Tunisie. Scénario illustratif de la croissance à moyen terme, 2008–15

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Croissance du PIB réel	4.5	3.1	3.8	4.8	5.0	5.6	5.7	5.8
Agriculture 1/	-0.7	6.0	-2.0	3.0	3.0	3.1	3.2	3.2
Hors agriculture	5.0	2.8	4.3	4.9	5.1	5.8	5.9	6.0
Taux de chômage 2/	12.6	13.3
Inflation	5.0	3.7	4.8	3.5	3.3	3.1	3.0	3.0
Croissance réelle des exportations 3/	11.2	8.5	2.3	4.2	4.2	4.7	4.5	5.6
Épargne nationale brute	22.1	21.8	23.1	23.3	24.0	24.4	24.6	24.6
Opérations consolidées de l'État 4/	5.1	4.0	3.8	4.2	4.3	4.5	4.6	4.8
Reste de l'économie	17.1	17.8	19.4	19.1	19.7	20.0	20.0	19.8
Investissements bruts	25.9	24.8	27.6	27.4	27.8	27.8	27.6	27.3
Opérations consolidées de l'État	5.8	6.6	6.6	6.7	6.8	6.8	6.8	6.8
Reste de l'économie	20.1	18.2	21.0	20.6	21.0	20.9	20.8	20.5
Écart épargne- investissement	-3.8	-2.9	-4.5	-4.1	-3.7	-3.3	-3.0	-2.7
Opérations consolidées de l'État	-0.7	-2.6	-2.9	-2.5	-2.4	-2.4	-2.2	-2.0
Reste de l'économie	-3.1	-0.3	-1.6	-1.6	-1.3	-1.0	-0.8	-0.7
Pour mémoire :								
Solde des opérations consolidées de l'État	-0.7	-2.6	-2.9	-2.5	-2.4	-2.4	-2.2	-2.0
Compte extérieur courant	-3.8	-2.9	-4.5	-4.1	-3.7	-3.3	-3.0	-2.7
Formation brute de capital fixe	23.5	23.9	26.7	26.4	26.8	26.8	26.6	26.3

Sources : autorités tunisiennes et estimations des services du FMI.

1/ Basé sur une croissance moyenne de la production agricole de 2001 à aujourd'hui.

2/ Nouvelle série basée sur la définition de la population active par l'OIT.

3/ Biens et services non facteurs.

4/ Inclut la sécurité sociale, exclut les recettes de privatisation.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

TUNISIE

Rapport des services du FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV

Appendices

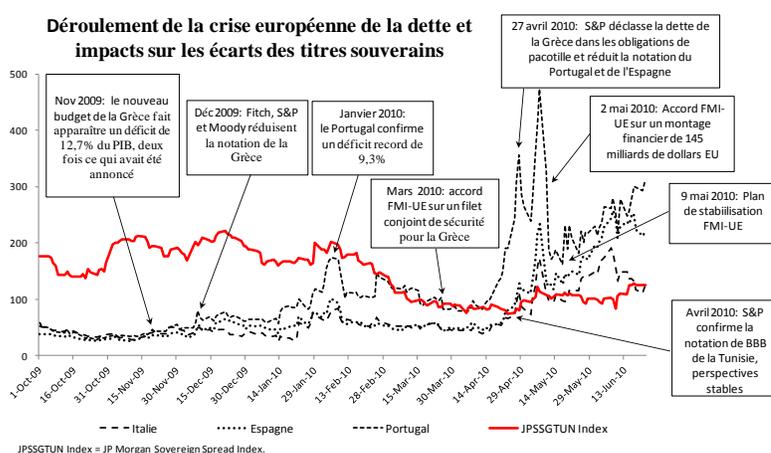
Tables des matières	Pages
1. Retombées de la crise de la dette en Europe sur la Tunisie.....	31
2. Évaluation du taux de change.....	34
3. Programme de réforme du système financier.....	36
4. Analyse de viabilité de la dette extérieure et de la dette publique.....	38
5. Les nouveaux comptes nationaux de la Tunisie.....	44

Appendice 1: Retombées de la crise de la dette en Europe sur la Tunisie

Impact financier limité à court terme, grâce à des politiques macroéconomiques saines et des liens financiers réduits avec les marchés internationaux

À ce jour, la crise de la dette en Europe n'a eu qu'un impact très limité sur la Tunisie. La réaction des marchés financiers semble relativement tempérée par rapport aux pays européens. De plus, reconnaissant les excellents résultats des politiques macroéconomiques prudentes, *Standard & Poor's* a confirmé en avril 2010 sa notation BBB du crédit extérieur à long terme pour la Tunisie et estime que les perspectives sont stables. Le système bancaire n'a que des liens limités avec les marchés internationaux et ses activités sont financées en grande partie par des dépôts intérieurs (80 % des ressources des banques).

Si la crise de la dette devait s'aggraver en Europe, l'aversion généralisée pour le risque pourrait affecter les écarts de taux des titres souverains de la Tunisie, comme cela s'est produit en 2009 pendant la crise financière mondiale.



Dans ce cas, avec un ratio de la dette publique au PIB qui a régulièrement baissé pour atteindre 42½ % et un déficit maîtrisé (3 % du PIB en 2010, d'après les projections), la Tunisie est relativement bien protégée d'éventuels effets négatifs à court terme.

De fait, la Tunisie n'a pratiquement pas besoin d'emprunter sur les marchés internationaux de capitaux en 2010 (les besoins d'emprunts publics extérieurs bruts sont estimés à 0,3 milliard de dollars EU en 2010 et à 0,4 milliard de dollars EU en 2011). Le gouvernement entend financer son déficit entièrement sur le marché intérieur, qui est très liquide, et auprès d'institutions financières internationales (Banque mondiale, BAfD, CE).

À moyen terme, le ralentissement en Europe aura des répercussions sur l'économie tunisienne par le secteur réel

La Tunisie est très exposée à l'Europe par le secteur réel. La France, qui représente 29 % des exportations, 25 % des recettes touristiques et 48 % des envois de fonds, est le partenaire le plus important. Parmi les pays du Sud de l'Europe les plus vulnérables, la destination la plus importante pour les exportations est l'Italie (21 % des exportations).

À ce stade, l'impact des récentes tensions financières sur la croissance sont incertaines. La dernière actualisation des *Perspectives de l'économie mondiale* (juillet 2010) prennent comme

hypothèse une légère répercussion négative sur la croissance dans la zone euro. Cette dernière, d'après les projections, devrait enregistrer une croissance de 1 % en 2010 et de 2,3 % en 2011. Pour autant, les risques de dégradation pour la croissance mondiale, notamment en Europe, se sont nettement accentués. Ils pourraient entraîner une escalade des tensions financières et de la contagion, causée par les préoccupations croissantes que suscite le risque souverain. En outre, il est possible que les perspectives de croissance des économies avancées souffrent davantage si un rééquilibrage des finances publiques plus draconien que prévu freine une demande intérieure encore atone.

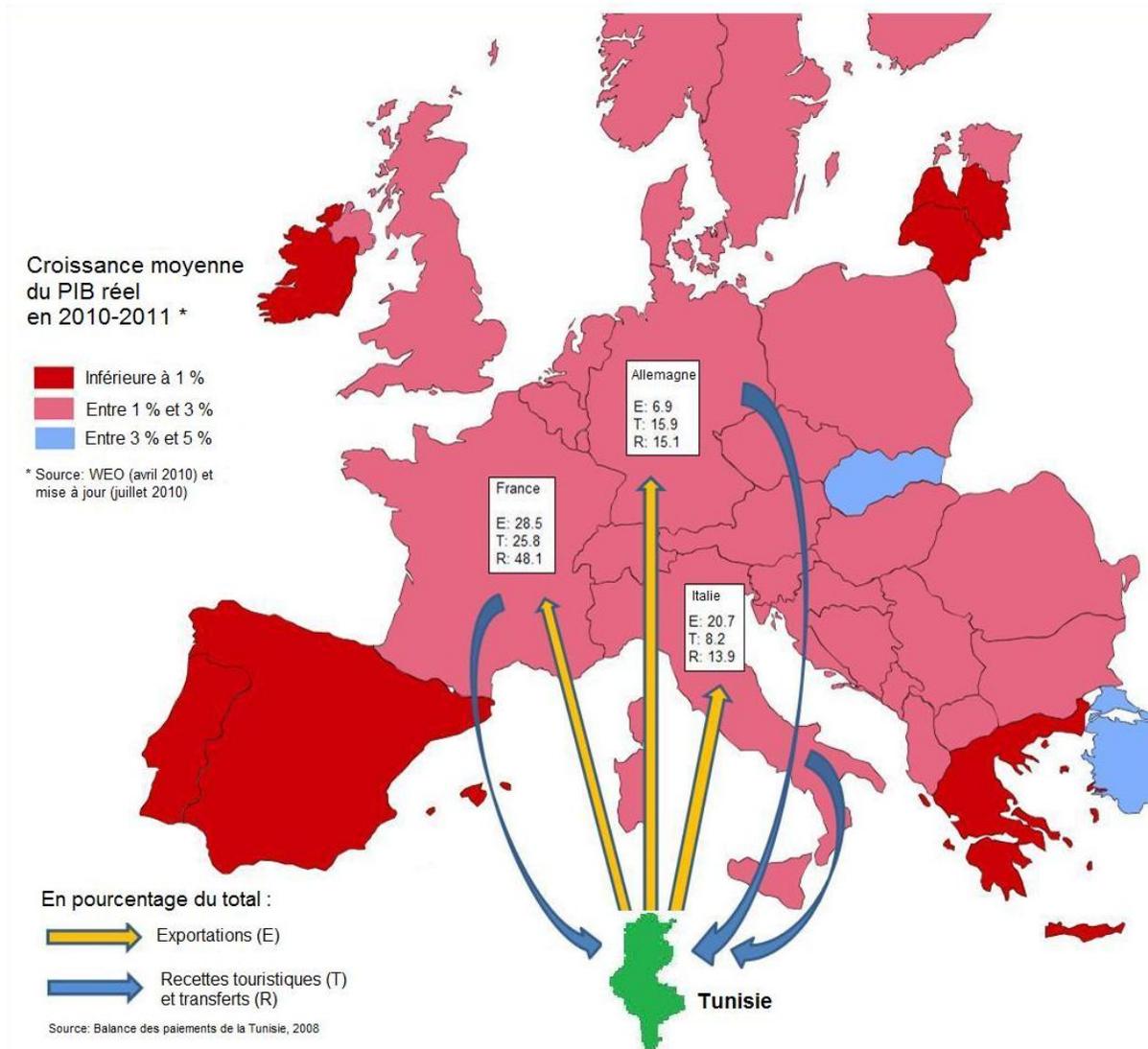
Compte tenu de ce qui précède, la croissance économique de la Tunisie pourra subir le contrecoup d'un fléchissement de la croissance en Europe plus marqué que prévu. Cela a été le cas en 2009 lorsque les exportations tunisiennes ont chuté de près de 25 % (en termes nominaux) en réaction au recul européen (le PIB réel de la zone euro s'est contracté de 4,1% en 2009). Les estimations empiriques, qui reposent sur des analyses d'auto régression vectorielle, montrent qu'une variation de un point de pourcentage du PIB réel de l'Union européenne pourrait se traduire par une variation de 0,6 point de pourcentage du PIB réel de la Tunisie.

Parts de l'Europe et des pays du Sud, 2008

	Europe	dont:				Autres
En pourcentage du PIB total		Italie	Espagne	Portugal	Grèce	
Exportations	74.2	20.7	5.0	0.3	0.2	25.8
Tourisme	83.2	8.2	2.1	0.3	0.2	16.8
Envois de fonds	88.3	13.9	0.5	0.0	0.0	11.7
IDE	85.0	10.6	2.9	0.3	0.0	15.0

Source: Balance des paiements de la Tunisie, 2008.

Direction des recettes extérieures de la Tunisie en provenance de l'Europe



Appendice 2: Évaluation du taux de change

Une analyse à l'aide de la méthodologie du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER) indique que le niveau actuel du taux de change effectif réel (TCER) est globalement en ligne avec les fondamentaux.

- La méthode de l'équilibre macroéconomique fait intervenir une norme du compte courant (CC) plus élevée que le solde projeté du CC, ce qui implique une surévaluation de 6,5 %.
- La viabilité extérieure suggère une sous-évaluation de 4,6 %.

Évaluation du taux de change à l'aide du panel CGER
(en %)

	CC sous-jacent	CC norme	Désalignement du TCER
Démarche EM	-2,7	-0,5	6,5
Démarche VE	-2,7	-4,3	-4,6

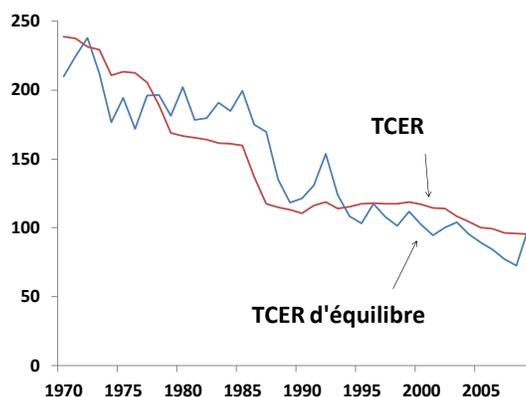
Surévaluation (+); sous-évaluation(-)

Une relation de cointégration à long terme spécifique au pays a aussi été estimée pour un modèle simplifié du taux de change effectif réel d'équilibre (TCERE). Dans cette spécification, le TCERE est déterminé par les termes de l'échange (*ToT*), l'ouverture des échanges (*open*) et l'évolution de la production par ouvrier en Tunisie (*tunprod*) ainsi que dans les pays partenaires (*partprod*) (t-statistiques entre parenthèses) :

$$\ln(EREER) = 11.72 + 0.56 \ln(ToT) - 1.03 \ln(open) + 0.97 \ln(tunprod) - 2.05 \ln(partprod).$$

(11.57) (6.42) (3.60) (11.64)

Les résultats montrent que le TCER reste globalement en ligne avec les fondamentaux. Au cours de la dernière décennie, les gains de productivité vis-à-vis des partenaires d'échange ont été plus que compensés par des chocs négatifs sur les termes de l'échange et par l'accroissement de l'ouverture. Si l'on calcule le TCERE à l'aide des projections à long terme des Perspectives de l'économie mondiale pour les variables explicatives, on constate une légère surévaluation de 3%, ce qui indique que le TCER est toujours globalement en ligne avec les fondamentaux.



Appendice 3: Programme de réforme du système financier

«Tunisie – Une plaque tournante des services bancaires et un marché financier régional»

Un important volet du programme présidentiel pour les cinq prochaines années consiste à faire de la Tunisie une plaque tournante des services bancaires et une place financière régionale. Dans ce contexte, les autorités sont résolues à continuer à accroître la solidité financière du secteur bancaire, à promouvoir la consolidation des établissements bancaires et à améliorer la qualité des services financiers afin d'atteindre un niveau qui se rapproche des normes internationales.

Le 11 juin 2010, le Conseil des ministres a adopté le programme de mesures suivant :

Renforcer les fondamentaux financiers du secteur bancaire :

- Relever le capital minimum des banques à 100 millions de dinars d'ici à la fin de 2014.
- Ramener le ratio des prêts non productifs à moins de 7 % d'ici à 2014 grâce à un recouvrement plus efficace et à une gestion dynamique du portefeuille de ce type de prêts.

Accroître la présence des banques dans l'économie et renforcer les services bancaires :

- Atteindre la cible d'une succursale bancaire pour 7 000 habitants moyennant la création de 400 nouvelles succursales.
- Améliorer la qualité des services bancaires et établir des relations plus solides entre les banques et leurs clients en faisant davantage appel aux nouvelles technologies de la communication.
- Développer les services à distance, y compris les transactions bancaires sur portable.

Restructurer le secteur bancaire public :

- Créer « Tunisia Holding », un pôle bancaire constitué de banques publiques. La mission de ce pôle consiste à élaborer des stratégies et à suivre les activités des banques publiques affiliées.
- Mettre en place une institution financière spécialisée dans le financement des petites et moyennes entreprises (Al Moubadara). Cet établissement financier se verra confier la responsabilité de gérer les participations de l'État dans la *Banque de Financement des petites et moyennes entreprises* (BFPME) et dans la Société tunisienne de garanties (SOTUGAR), ainsi que dans les sociétés régionales d'investissement, tout en préservant leur autonomie financière et juridique. Cette démarche a pour but d'offrir un guichet unique pour un éventail complet de services, y compris le financement, la prise de participation au capital et les garanties mais aussi un financement sous la forme de crédit-bail et de prêts à court terme pour les fonds de roulement.

Accroître la présence des banques tunisiennes à l'étranger et promouvoir la Tunisie en tant que centre financier régional :

- Convertir l'Union Tunisienne des Banques en un nouvel établissement bancaire « Tunisian Foreign-Bank » en restructurant et en élargissant son réseau de filiales en Europe. Dans un premier temps, les autorités procéderont à la consolidation des prises de participation en trois banques majeures, y compris la BCT. Dans une deuxième étape, la BCT vendra sa participation à un investisseur stratégique.
- Intensifier la présence des établissements bancaires tunisiens dans la région du Maghreb et en Afrique.
- Attirer des établissements bancaires de réputation internationale par le biais de la promotion du cadre réglementaire moderne de la Tunisie et de ses ressources logistiques.

Appendice 4: Analyse de viabilité de la dette extérieure et de la dette publique

A. Dette publique²

En l'absence de modifications des politiques, le ratio de la dette publique au PIB de la Tunisie devrait, d'après les projections, diminuer lentement de 43 % en 2009 à moins de 40 % en 2015. Cela suppose un déficit primaire de 0,9 % du PIB pour la période qui va de 2010 à 2015, avec un taux d'intérêt nominal moyen sur la dette publique qui passerait de 4,9 % à 3,8 % au cours de la même période. Le profil de la dette publique correspond à l'objectif du gouvernement qui entend réduire le ratio au PIB à moins de 40 % à moyen terme.

En même temps, le gouvernement a l'intention d'entreprendre des réformes budgétaires majeures à moyen terme, mais il est peu probable que le ratio de la dette publique au PIB en ressentisse les effets. Plus précisément, les autorités sont en train de mettre en œuvre une réforme majeure de la fiscalité, tout en maîtrisant rigoureusement les dépenses publiques, comme le précise le texte principal du rapport. D'après les projections, le déficit de l'administration centrale (dons et recettes de privatisation exclus) devrait donc diminuer de 3 % du PIB en 2009 à légèrement plus de 2 % d'ici à 2015. Qui plus est, les autorités ont l'intention de soumettre un projet de loi au Parlement dans les mois qui viennent qui garantira la viabilité financière du régime de pensions en modifiant ses principaux paramètres.

Si les principales hypothèses se maintiennent à leur moyenne historique au cours des cinq années à venir, le déficit primaire des administrations publiques sera en moyenne légèrement inférieur au déficit primaire implicite qui sous-tend la stratégie budgétaire actuelle du gouvernement. Ceci est imputable essentiellement à des projections conservatrices des recettes compte tenu de la réforme de la fiscalité prévue par le gouvernement. C'est pourquoi, dans le scénario où les variables clés se maintiennent à leurs moyennes historiques, la diminution de la dette publique serait quelque peu plus rapide et serait ramenée à juste au-dessus de 38 % du PIB d'ici à 2015.

Les perspectives de la dette sont modérément vulnérables aux chocs négatifs.

Des tests paramétrés standard donnent les résultats suivants (graphique 1) :

- Étant donné que près de 60 % de la dette publique est libellée en devises, une dépréciation de 30 % du taux de change réel ferait grimper le ratio de la dette publique au PIB d'environ 9½ points de pourcentage du PIB par rapport à la référence en 2015.

² La dette publique inclut la dette de l'administration centrale et la dette détenue par la Caisse de sécurité sociale mais exclut la dette des entreprises d'État.

- Avec un choc sur les passifs conditionnels, la trajectoire de la dette progresserait aussi pendant la période de projection et ferait augmenter le ratio de la dette publique brute au PIB d'environ 9 points de pourcentage au-dessus du scénario de référence.
- Un choc d'un demi-écart type sur la croissance du PIB réel pendant la période de projection ajouterait d'ici à 2015 un peu plus de 4 points de pourcentage au ratio de la dette publique au PIB par rapport aux projections de référence.
- Des chocs moins importants — notamment des chocs individuels d'un demi-écart type sur les taux d'intérêt et le solde primaire ainsi qu'un choc d'un quart d'écart type — se traduiraient par un ratio de la dette publique au PIB de moins de 40 % d'ici à la fin de la période de projection.

B. Dette extérieure

Au cours des dernières années, les risques pesant sur la viabilité de la dette extérieure ont été nettement réduits et semblent maîtrisés pour l'avenir.

- La dette extérieure a nettement diminué de 60 % du PIB en 2004 à environ 48 % du PIB en 2009.
- Selon le scénario de référence, la dette extérieure devrait, d'après les projections, baisser davantage pour atteindre environ 38 % du PIB d'ici à 2015.

La composition de la dette extérieure de la Tunisie et son montant relativement limité lui permettent de résister relativement bien à la plupart des chocs extérieurs négatifs, à l'exception d'une dépréciation importante du taux de change nominal.

- Le ratio de la dette extérieure reste inférieur à 42 % du PIB à la fin de la période de projection dans les différents scénarios et dans chacun des tests paramétrés, à l'exception du scénario qui comporte un choc sur le taux de change (graphique 2). Par exemple, un choc négatif persistant sur le compte courant n'augmenterait la trajectoire projetée de la dette extérieure qu'à 41 % du PIB d'ici à 2015.
- Cependant, le profil de la dette extérieure est extrêmement vulnérable aux chocs sur le taux de change. Les résultats de la simulation montrent qu'une dépréciation réelle de 30 % du taux de change en 2011 par rapport au scénario de référence ferait monter le ratio de la dette extérieure au PIB à plus de 50 % d'ici à 2015.

Tableau 1. Tunisie: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, 2005–15
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réel					Projections							Solde primaire stabilisateur de la dette 9/
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Référence : dette du secteur public 1/	65.0	52.5	48.8	45.9	43.3	42.8	43.1	42.8	42.3	41.7	40.8	39.8	-1.5
<i>Dont: libellée en devises</i>		33.5	29.0	26.7	26.3	25.0	24.3	22.8	21.3	19.8	18.3	16.9	
Variation de la dette du secteur public	-1.2	-3.7	-2.9	-2.6	-0.6	0.4	-0.4	-0.4	-0.7	-0.9	-1.0	-1.0	
Flux créateurs de dettes identifiés (4+7+12)	3.0	-9.7	-3.7	-2.2	0.2	-1.3	-0.8	-1.0	-1.1	-1.2	-1.3	-1.3	
Déficit primaire	0.3	0.4	0.4	-1.3	0.6	0.9	0.7	0.8	0.8	0.8	0.6	0.6	
Recettes et dons	26.5	26.6	27.4	29.9	29.3	28.4	28.5	28.2	27.9	27.8	27.8	27.8	
Dépenses primaires (hors intérêts)	26.7	27.0	27.8	28.6	30.0	29.4	29.1	29.0	28.7	28.5	28.4	28.4	
Dynamique automatique de la dette	3.2	-3.5	-3.3	-0.6	-0.4	-1.9	-1.3	-1.6	-1.8	-1.9	-1.8	-1.8	
Contribution du différentiel du taux d'intérêt/de la croissance 3/	-1.4	-2.0	-1.7	-2.4	-0.6	-1.9	-1.3	-1.6	-1.8	-1.9	-1.8	-1.8	
<i>Dont: contribution du taux d'intérêt réel</i>	0.6	0.7	1.1	-0.6	0.7	-0.5	0.6	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	
<i>Dont: contribution de la croissance du PIB réel</i>	-2.0	-2.7	-2.8	-1.9	-1.3	-1.5	-1.9	-2.0	-2.2	-2.2	-2.2	-2.2	
Contribution de la dépréciation du taux de change 4/	4.5	-1.6	-1.6	1.8	0.1	
Autres flux créateurs de dettes identifiés	-0.4	-6.5	-0.8	-0.3	0.0	-0.3	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	
Recettes de privatisation (négatif)	-0.4	-6.5	-0.8	-0.3	0.0	-0.3	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Autres (préciser, par ex. recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Résiduel, y compris variation des actifs (2-3) 5/	-4.2	6.0	0.8	-0.4	-0.8	1.7	0.4	0.5	0.4	0.3	0.3	0.3	
Ratio de la dette du secteur public aux recettes 1/	198.2	183.7	167.4	144.9	145.8	151.7	150.4	150.0	149.2	146.8	143.1	143.1	
Besoins bruts en financement 6/	5.4	6.7	5.7	2.3	4.6	5.1	5.2	4.9	4.5	4.2	3.9	3.9	
en milliards de dollars EU	1.8	2.3	2.2	1.0	2.0	2.2	2.3	2.3	2.2	2.2	2.2	2.2	
Scénario avec les principales variables à leur moyenne historique 7/						43.1	42.1	41.2	40.2	39.2	38.1	38.1	-1.0
Scénario sans modification de la politique (solde primaire constant) en 2010–15.						43.1	41.6	41.4	40.9	40.2	39.6	39.6	-1.5
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires qui sous-tendent la référence													
Croissance du PIB réel (en %)	4.0	5.7	6.3	4.5	3.1	3.8	4.8	5.0	5.6	5.7	5.8	5.8	
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette publique (en pourcentage) 8/	5.1	5.1	5.3	5.0	4.9	4.9	4.6	4.2	4.0	3.7	3.8	3.8	
Taux d'intérêt réel moyen (nominal moins variations du déflateur du PIB, en %)	1.4	1.7	2.7	-1.1	1.8	-1.0	1.6	1.0	1.1	1.0	1.3	1.3	
Appréciation nominale (augmentation de la valeur en dollars EU de la monnaie locale, en %)	-12.0	5.1	6.3	-6.8	-0.6	
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en %)	3.7	3.4	2.6	6.1	3.1	5.9	3.0	3.2	2.8	2.7	2.5	2.5	
Croissance des dépenses primaires réelles (décrétée par le déflateur du PIB, en %)	4.0	6.6	9.6	7.4	8.0	1.8	4.0	4.4	4.7	4.8	5.3	5.3	
Déficit primaire	0.3	0.4	0.4	-1.3	0.6	0.9	0.7	0.8	0.8	0.8	0.6	0.6	

1/ Indique la couverture du secteur public, par ex., les administrations publiques ou le secteur public non financier. Indique aussi si la dette nette ou brute est utilisée.

2/ Calculé de la manière suivante $[(r - \pi(1+g) - g + \alpha(1+r))/(1+g+\pi+g\pi)]$ fois le ratio de la dette de la période précédente, avec r = taux d'intérêt; π = taux de croissance du déflateur du PIB; g = taux de croissance du PIB réel, α = part de la dette libellée en monnaie étrangère et ϵ = dépréciation du taux de change nominal, (mesuré par l'augmentation de la valeur en dollars EU de la monnaie locale).

3/ La contribution du taux d'intérêt réel est calculée à partir du dénominateur de la note 2/ à savoir $r - \pi(1+g)$ et la contribution de la croissance réelle comme $-g$.

4/ La contribution du taux de change est calculée à partir du numérateur de la note 2/ à savoir $(1+r)$.

5/ Pour les projections, cette ligne inclut les taux de change.

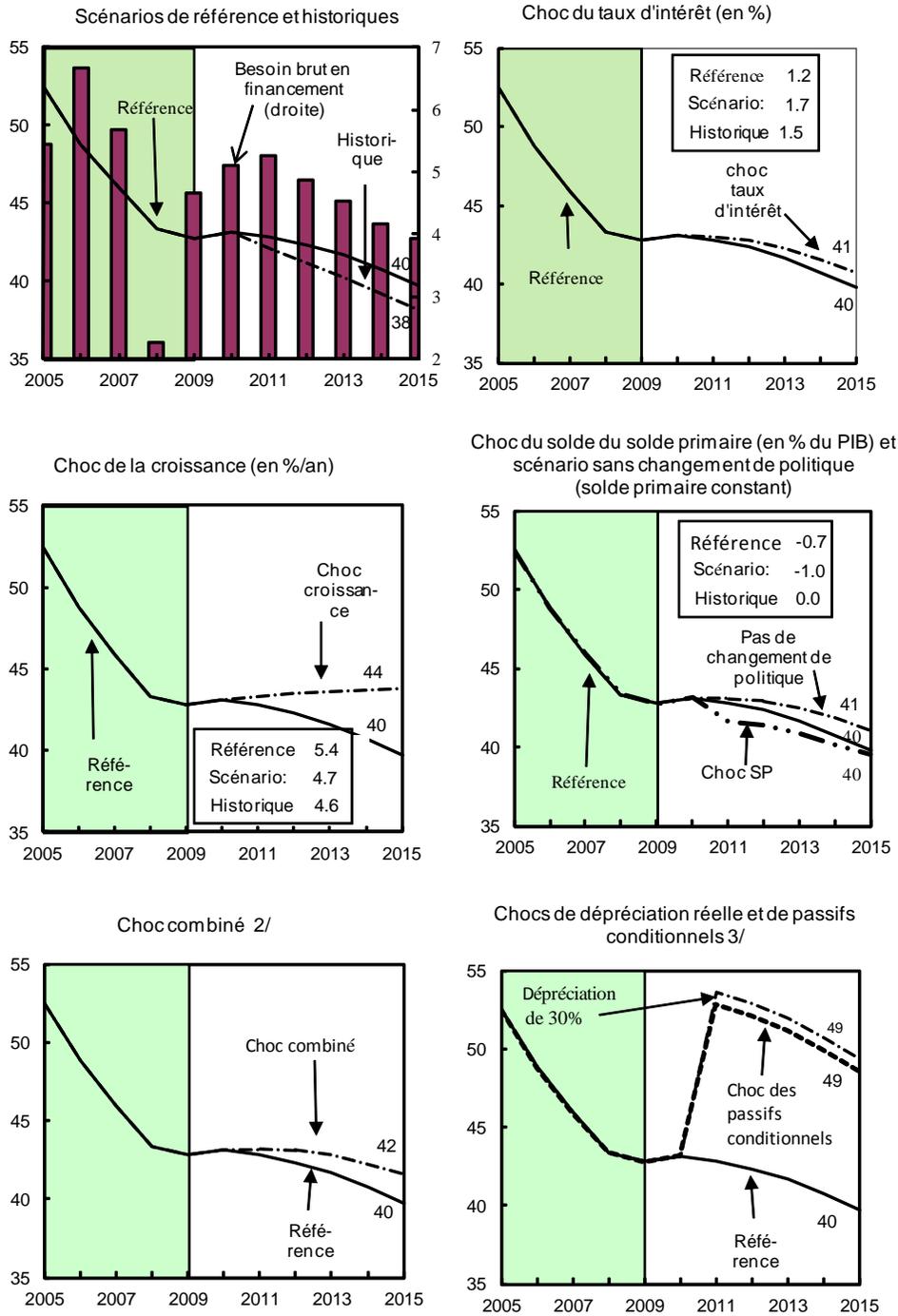
6/ Défini comme le déficit du secteur public, plus l'amortissement de la dette du secteur public à moyen et long terme, plus la dette à court terme à la fin de la période précédente.

7/ Les principales variables incluent la croissance du PIB réel, le taux d'intérêt réel et le solde primaire en pourcentage du PIB.

8/ Calculé comme les dépenses d'intérêt nominales divisées par le stock de la dette de la période précédente.

9/ Suppose que les principales variables (croissance du PIB réel, taux d'intérêt et autres flux créateurs de dettes identifiés) restent au niveau de l'année précédente de projection.

Figure 1. Tunisie: Soutenabilité de la dette publique: tests paramétrés 1/
(Dette publique en % du PIB)



Sources: Fonds monétaire international, données du desk du pays et estimations des services du FMI.

1/ Les zones grisées représentent les données réelles. Les chocs individuels sont des chocs permanents d'un demi-écart type. Les chiffres des encadrés représentent les projections moyennes pour les différentes variables dans la référence et dans le scénario présenté. La moyenne historique sur dix ans pour la variable est aussi présentée.

2/ Chocs permanents d'un quart d'écart-type appliqués au taux d'intérêt, au taux de croissance et au solde primaire.
3/ Un choc ponctuel de dépréciation réelle de 30% et de 10% du PIB se produit sur les passifs conditionnels en 2010, la dépréciation réelle étant définie comme la dépréciation nominale (mesurée par la baisse en pourcentage de la valeur en dollars EU de la monnaie locale) moins l'inflation intérieure (basée sur le déflateur du PIB).

Tableau 2. Tunisie: Cadre de viabilité de la dette extérieure, 2005–15
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réel					Projections						Compte courant hors intérêts stabilisateur 6/
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Référence: Dette extérieure	58.9	52.5	49.3	48.8	48.1	48.1	46.5	44.5	42.4	39.8	38.0	-5.4
Variation de la dette extérieure	-1.4	-6.3	-3.2	-0.5	-0.7	0.0	-1.6	-2.0	-2.2	-2.6	-1.8	
Flux créateurs de dette extérieure identifiés (4+8+9)	1.9	-15.2	-8.7	-3.6	-3.0	-0.7	-2.0	-2.5	-3.1	-3.3	-3.5	
Déficit du compte courant, hors paiement des intérêts	-1.2	-0.2	0.5	2.3	1.3	3.3	2.7	2.5	2.2	1.9	1.7	
Déficit du solde des biens et services	0.4	1.9	1.9	3.2	2.6	5.6	5.2	4.9	4.6	4.3	3.9	
Exportations	47.7	45.3	49.1	59.7	44.6	48.5	48.1	48.4	48.2	47.8	47.5	
Importations	48.1	47.2	51.0	62.9	47.2	54.1	53.3	53.3	52.8	52.1	51.4	
Entrées de capitaux nettes non créatrices de dette (négatif)	-2.4	-9.4	-3.8	-6.1	-3.2	-3.4	-4.0	-4.1	-4.1	-4.1	-4.1	
Dynamique automatique de la dette 1/	5.5	-5.6	-5.4	0.2	-1.1	-0.5	-0.7	-0.9	-1.1	-1.1	-1.0	
Contribution du taux d'intérêt nominal	2.2	2.0	1.8	1.8	1.5	1.4	1.5	1.3	1.2	1.2	1.1	
Contribution de la croissance du PIB réel	-2.5	-2.9	-2.8	-2.2	-1.4	-2.0	-2.2	-2.2	-2.4	-2.3	-2.2	
Contribution des variations de prix et de taux de change 2/	5.8	-4.7	-4.3	0.6	-1.2	
Résiduel, y compris variation des avoirs extérieurs bruts (2-3) 3/	-3.3	8.9	5.5	3.1	2.3	0.7	0.4	0.5	0.9	0.8	1.7	
Ratio dette extérieure/exportations (en %)	123.4	115.9	100.4	81.7	107.8	99.2	96.8	92.1	87.8	83.2	79.9	
Besoins bruts en financement extérieur (en milliards de dollars EU) 4/	5.1	6.0	6.2	7.1	7.3	8.3	8.2	8.2	8.2	8.2	8.4	
en pourcentage du PIB	16.6	17.0	15.1	16.9	16.3	20.1	18.9	18.0	16.9	16.1	15.4	
Scénario avec les principales variables à la moyenne historique 5/						48.1	43.8	39.8	36.4	33.1	30.8	-4.9
Principales hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent la référence												
Croissance du PIB réel (en %)	4.0	5.7	6.3	4.5	3.1	3.8	4.8	5.0	5.6	5.7	5.8	
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-8.8	8.7	9.0	-1.1	2.5	-10.6	0.0	0.1	0.2	0.6	0.8	
Taux d'intérêt extérieur nominal (en %)	3.5	3.9	3.9	3.7	3.3	2.8	3.2	3.0	3.0	2.9	3.0	
Croissance des exportations (en termes de dollars EU, en %)	11.3	9.1	25.5	25.6	-21.0	0.8	3.9	5.7	5.6	5.4	6.0	
Croissance des importations (en termes de dollars EU, en %)	5.7	12.7	25.0	27.5	-20.7	6.2	3.3	5.0	5.0	4.8	5.2	
Solde des transactions courantes, paiements des intérêts exclus	1.2	0.2	-0.5	-2.3	-1.3	-3.3	-2.7	-2.5	-2.2	-1.9	-1.7	
Entrées nettes de capitaux non créateurs de dette	2.4	9.4	3.8	6.1	3.2	3.4	4.0	4.1	4.1	4.1	4.1	

1/ Calculé: $[r - g - r(1+g) + e\alpha(1+r)] / (1+g+r+gr)$ fois le stock de la dette de la période précédente, avec r = taux d'intérêt effectif nominal sur la dette extérieure, r = variations du déflateur du PIB intérieur en termes de dollars EU, g = taux de croissance du PIB réel, e = appréciation nominale (augmentation de la valeur en dollars EU de la monnaie locale) et a = part du total de la dette extérieure libellée en monnaie locale.

2/ On entend par contribution des variations de prix et des taux de change $[-r(1+g) + e\alpha(1+r)] / (1+g+r+gr)$ fois le stock de la période précédente r augmente avec une monnaie qui s'apprécie ($e > 0$) et l'augmentation de l'inflation (basé sur le déflateur du PIB).

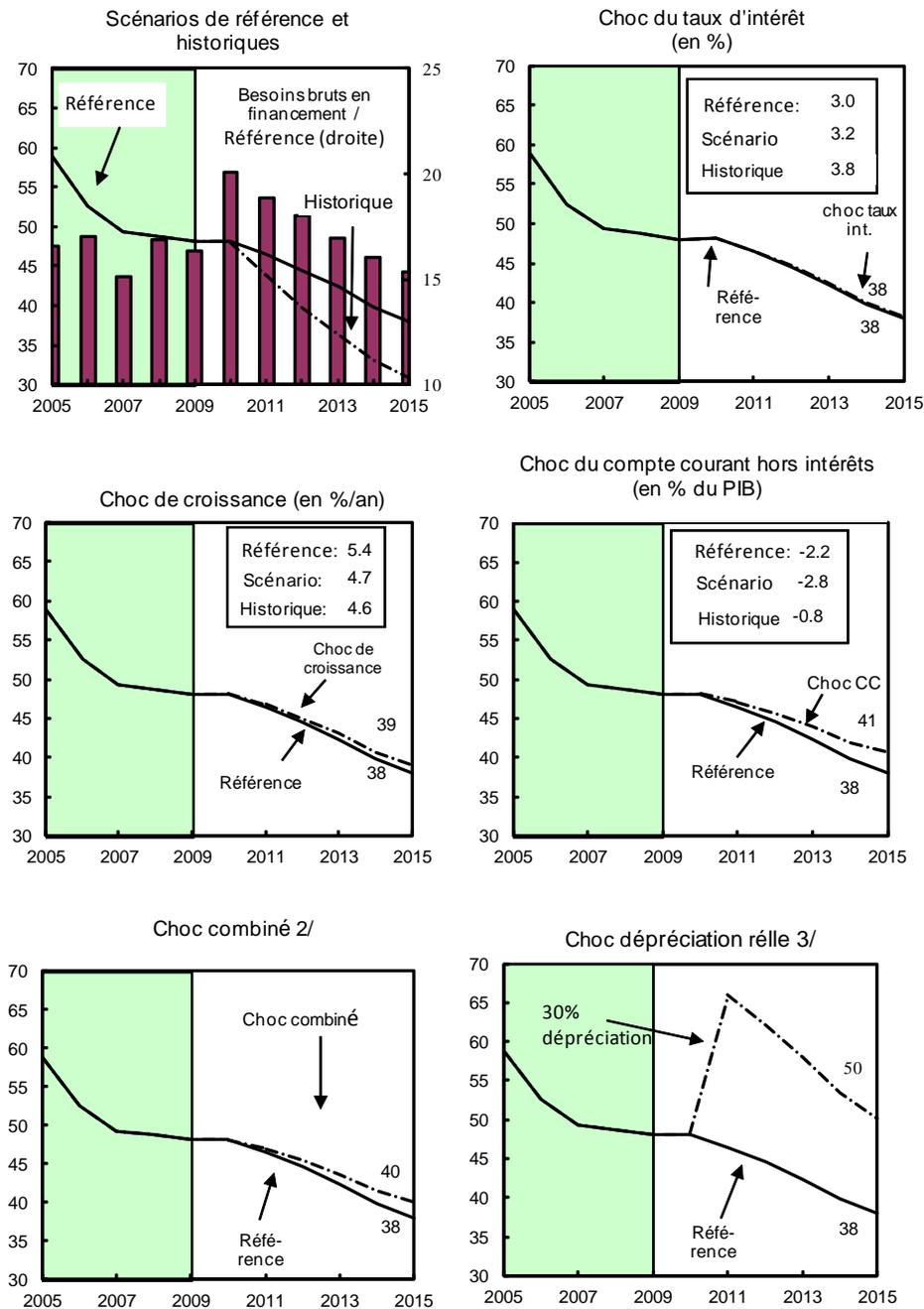
3/ Aux fins des projections, la ligne n'inclut l'impact des variations de prix et de taux de change.

4/ C'est-à-dire déficit du compte courant, plus amortissements sur la dette à moyen long terme, plus la dette à court terme à la fin de la période précédente.

5/ Les principales variables incluent la croissance du PIB réel, le taux d'intérêt nominal, la croissance du déflateur du dollar et le compte courant hors intérêts et les flux hors dette en % du PIB.

6/ Un solde constant à long terme qui stabilise le ratio de la dette sur la base des principales variables (croissance du PIB réel, taux d'intérêt nominal, croissance du déflateur du dollar et flux hors dette en pourcentage du PIB) de l'année de projection précédente.

Figure 2. Tunisie: Soutenabilité de la dette extérieure: tests paramétrés 1/
(dette extérieure en pourcentage du PIB)



Sources: Fonds monétaire international, données du desk du pays et estimations des services du FMI.

1/ Les zones grisées représentent les données réelles. Les chocs individuels sont des chocs permanents d'un demi-écart type. Les chiffres des encadrés représentent les projections moyennes des différentes variables dans la référence et dans le scénario présenté. La moyenne historique sur dix ans pour la variable est aussi présentée.

2/ Les chocs permanents d'un quart d'écart-type s'appliquent au taux d'intérêt, au taux de croissance et au solde du compte courant.

3/ Une dépréciation ponctuelle de 30% se produit en 2010.

Appendice 5: Les nouveaux comptes nationaux de la Tunisie

Au début de 2010, les autorités tunisiennes ont adopté un nouveau système de comptabilité nationale pour la période 1997–2008 afin de se conformer au système de comptabilité nationale de 1993 des Nations Unies.

Le principal objectif consiste à améliorer la méthodologie de la comptabilité nationale afin de mieux tenir compte de l'amélioration des niveaux de revenus et de l'évolution économique. Le nouveau système a réévalué les chiffres des principaux agrégats macroéconomiques aux prix courants (à savoir, le PIB, la formation brute de capital fixe, la consommation, les investissements, l'épargne, etc.). L'introduction du nouveau système a eu pour effet global d'augmenter d'environ 10 % tous les ans les chiffres du PIB nominal.

Les agrégats aux prix constants sont maintenant calculés sur la base des prix de l'année précédente.

Cela permet de mieux refléter la structure en évolution de l'économie lorsqu'on calcule la croissance globale du PIB réel. En revanche, lorsque l'on calcule une série du PIB avec une année de base fixe à l'aide de taux de croissance chaînés, le total des composantes par secteur ne correspond pas à la série du PIB réel total.

Les principaux agrégats macroéconomiques sont maintenant les suivants :

Principaux agrégats macroéconomiques avec la série ancienne et nouvelle du PIB, 2002–08

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PIB nominal en millions de DT							
Ancien PIB	29,923.6	32,170.1	35,192.0	37,766.7	41,407.8	45,628.7	50,324.9
Nouveau PIB	32,901.2	35,373.3	38,838.5	41,871.0	45,756.1	49,874.3	55,296.4
Croissance du PIB réel, variation en pourcentage							
Ancien PIB (en prix de 1990)	1.5	5.9	6.1	4.1	5.7	5.8	5.0
Nouveau PIB	1.7	5.5	6.0	4.0	5.7	6.3	4.5
Déficit budgétaire, pourcentage du PIB							
Ancien PIB	-3.5	-3.4	-2.8	-3.2	-3.0	-2.9	-1.1
Nouveau PIB	-3.1	-3.1	-2.6	-2.9	-2.8	-2.7	-1.0
Compte courant, pourcentage du PIB							
Ancien PIB	-5.0	-3.8	-3.4	-1.3	-2.6	-3.3	-5.2
Nouveau PIB	-4.6	-3.5	-3.0	-1.2	-2.4	-3.0	-4.7
Total de la dette de l'État, pourcentage du PIB							
Ancien PIB	74.1	73.0	59.3	58.2	53.9	50.2	47.6
Nouveau PIB	67.4	66.4	53.7	52.5	48.8	45.9	43.3
Total de la dette extérieure, pourcentage du PIB							
Ancien PIB	91.4	83.4	80.5	80.8	74.1	66.6	62.7
Nouveau PIB	83.1	75.8	73.0	72.8	67.0	60.9	57.1

Source : autorités tunisiennes

Les principales modifications méthodologiques sont les suivantes :

- les services d'intermédiation financière sont répartis entre secteurs institutionnels pour obtenir une meilleure évaluation de la consommation réelle de ces services;
- la consommation de capital fixe par les administrations publiques a augmenté du fait qu'une nouvelle méthode de calcul de l'excédent brut d'exploitation a été adoptée;
- les dépenses militaires en biens qui pourraient avoir une utilisation civile sont maintenant incluses dans la formation brute de capital fixe et ne sont plus considérées comme une consommation intermédiaire ;
- les dépenses de recherche, de prospection minière et pétrolière, auparavant considérées comme une consommation intermédiaire sont maintenant incluses dans la formation brute de capital fixe;
- la couverture de la production s'est élargie pour inclure des activités telles que certaines locations, les services domestiques et la production de certaines organisations sans but lucratif.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

Public Information Notice

EXTERNAL
RELATIONS
DEPARTMENT

Note d'information au public (NIP) N° 10/121
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 1^{er} septembre 2010

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2010 au titre de l'article IV avec la Tunisie

Le Conseil d'administration du FMI a conclu, le 27 août 2010, les consultations de l'article IV avec la Tunisie.¹

Informations générales

Grâce à de solides politiques et aux réformes mises en œuvre ces dernières années, la Tunisie a abordé la crise mondiale avec des fondamentaux solides. La réaction rapide et adéquate des autorités a permis d'amortir l'impact de la baisse de la demande extérieure en 2009. En outre, le secteur financier n'a pas été touché par la crise financière mondiale car les banques ont continué à faire appel à des ressources intérieures stables. Ainsi, la croissance du PIB réel a dépassé 3 % en 2009. Sous l'effet de la bonne tenue des exportations de services et des envois de fonds par les expatriés tunisiens ainsi que de la baisse des importations, le déficit du compte courant s'est

¹ Aux termes de l'article IV de ses Statuts, le FMI organise des discussions bilatérales avec ses États membres, qui ont lieu en règle générale chaque année. Une équipe des services du FMI se rend dans le pays concerné pour recueillir des informations économiques et financières et examiner, avec les autorités, l'évolution de l'économie et des politiques menées dans ce domaine. De retour au siège du FMI, les membres de la mission rédigent un rapport qui constitue la base de l'examen effectué par le Conseil d'administration. À l'issue de cette discussion, le Directeur général, en sa qualité de Président du Conseil, résume les points de vue exprimés par les administrateurs dans un document qui est transmis aux autorités de l'État membre. Une explication des termes convenus utilisés dans les résumés des réunions du Conseil d'administration peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

contracté et les réserves extérieures ont augmenté pour atteindre l'équivalent de six mois d'importations de biens et de services à la fin de 2009. L'inflation est restée modérée à 3,7 % en moyenne.

La croissance économique a pris de l'élan depuis le milieu de 2009 suite à la reprise des exportations et à la fermeté de la demande intérieure. En même temps, compte tenu d'une augmentation plus marquée des importations, le déficit du compte courant s'est nettement creusé et les réserves extérieures ont diminué dans la première partie de 2010, bien qu'elles se maintiennent à un niveau confortable. D'après les projections pour l'année dans son ensemble, et la reprise chez les principaux partenaires de la Tunisie devant rester modeste, la croissance du PIB réel du pays devrait atteindre 3,8 %, soutenue par un rebond de l'activité industrielle et des investissements, tandis que les résultats de l'agriculture seront vraisemblablement plus décevants que l'année dernière. L'inflation a légèrement progressé pour atteindre 5 % (en glissement annuel) en mai 2010 à cause de l'augmentation des prix des produits alimentaires; la hausse des prix des produits non alimentaires est néanmoins restée très modérée, aux environs de 3 %.

Ces perspectives sont exposées principalement aux importants risques de fléchissement de la croissance chez les partenaires européens de la Tunisie pouvant provenir d'une aggravation possible des tensions financières et de la contagion; le rééquilibrage anticipé des finances publiques des partenaires européens pourrait aussi avoir un impact plus marqué que prévu sur une demande intérieure encore atone. Dans une large mesure, c'est la robustesse de la reprise en Europe qui déterminera le rythme de la croissance des exportations tunisiennes, des recettes touristiques et des envois de fonds. Par ailleurs, la récente dépréciation de l'euro pourrait dopper les exportations de la zone euro et se révéler positive pour les exportations tunisiennes dans des secteurs tels que les industries électriques et mécaniques. Les perspectives à moyen terme sont soumises à des risques similaires car les partenaires traditionnels de la Tunisie seront une source moins dynamique de demande extérieure qu'avant la crise.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs notent que la Tunisie a bien surmonté la crise mondiale ce qui est largement le résultat d'une gestion macroéconomique saine et des réformes structurelles de la dernière décennie ainsi que des politiques rapidement mises en œuvre depuis le début de la crise. Toutefois, les administrateurs constatent que les perspectives continuent d'être soumises à des risques de détérioration car l'économie tunisienne est très dépendante des échanges avec l'Europe. L'environnement extérieur continuant d'être entouré d'incertitudes, ils insistent sur la nécessité de maintenir des politiques macroéconomiques qui appuient la reprise et d'accélérer les réformes structurelles qui permettraient d'améliorer la compétitivité, de diversifier les exportations et de promouvoir la création d'emplois.

Les administrateurs conviennent que la politique budgétaire de 2010 tente d'établir un équilibre adéquat entre le soutien à la croissance et la préservation des progrès importants réalisés pour faire baisser le niveau de la dette publique. Ils applaudissent la résolution des autorités à réengager le rééquilibrage des finances publiques, à partir du budget de 2011, et à continuer à réduire la dette publique, ce qui permettra de rassurer les investisseurs et de ménager un espace budgétaire suffisant pour atténuer l'impact d'éventuels chocs futurs. En ce sens, les administrateurs soulignent qu'il est important de faire preuve de persévérance dans les projets d'élargissement de l'assiette de l'impôt et de réforme du système de sécurité sociale et de maîtriser les dépenses publiques relatives aux salaires et aux subventions aux produits alimentaires et combustibles, tout en préservant les investissements de l'État en matière d'infrastructures.

Notant que le crédit à l'économie poursuit sa croissance ferme, les administrateurs sont d'accord que les politiques monétaires et de change doivent tendre à éviter l'accumulation de pressions inflationnistes et à assurer que le récent affaiblissement du solde extérieur ne se prolonge pas. Ils estiment que les objectifs à moyen terme des autorités, à savoir passer à un régime de ciblage de l'inflation, permettre la convertibilité complète du dinar et libéraliser le compte de capital, pourraient aider l'économie à mieux s'adapter aux changements de l'environnement extérieur. En même temps, les administrateurs soulignent que d'importantes mesures de préparation sont encore requises, notamment continuer à renforcer le secteur bancaire, approfondir le marché des changes et améliorer l'efficacité de la transmission de la politique monétaire. S'ils prennent note des progrès accomplis dans le renforcement du système financier, les administrateurs encouragent toutefois les autorités à ne pas s'arrêter là et à prendre des mesures qui déboucheraient sur une réduction permanente du niveau des prêts non productifs et un renforcement de la supervision du secteur financier.

Les administrateurs soulignent qu'il est crucial de poursuivre les réformes structurelles pour doper la croissance, améliorer la compétitivité et régler le problème tenace du chômage élevé, notamment chez les jeunes. Ils saluent les mesures envisagées destinées à accroître la productivité moyennant une amélioration du climat des affaires, une réforme de la politique du marché du travail, une augmentation des investissements en capital et une modernisation et un renforcement du secteur financier.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Tunisie: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2005–11

	2005	2006	2007	2008	2009	Projections	
						2010	2011
Production et revenu (variation en pourcentage)							
PIB nominal	7.8	9.3	9.0	10.9	6.3	10.0	8.0
PIB réel	4.0	5.7	6.3	4.5	3.1	3.8	4.8
Indice des prix à la consommation (IPC) moyenne	2.0	4.5	3.1	5.0	3.7	4.8	3.5
Épargne nationale brute (en % du PIB)	20.8	21.6	21.5	22.1	21.8	23.1	23.3
Investissements bruts (en % du PIB)	21.7	23.4	23.8	25.9	24.8	27.6	27.4
Secteur extérieur (variation en %)							
Exportations de biens, f.à.b. (en \$EU)	9.8	9.9	29.6	26.6	-24.8	1.7	4.6
Importations de biens, f.à.b. (en \$EU)	3.4	12.8	26.9	28.7	-21.9	7.1	3.0
Balance commerciale (en % du PIB)	-6.1	-7.3	-7.4	-8.9	-8.5	-10.9	-10.4
Compte courant, dons exclus (en % du PIB)	-0.9	-1.8	-2.4	-3.8	-2.9	-4.5	-4.1
Investissements directs étrangers (en % du PIB)	2.2	9.6	4.0	5.7	3.3	3.3	3.9
Termes de l'échange (détérioration -)	-2.3	-3.6	-2.0	0.8	8.0	-4.1	1.3
Taux de change effectif réel (dépréciation -) 1/	-4.2	-0.8	-2.8	-0.6	-0.6
Administration centrale (% du PIB, sauf indication contraire) 2/							
Total recettes, dons et privatisation exclus	21.3	21.2	21.8	23.8	22.8	21.7	21.7
Total dépenses et prêts nets	24.2	24.0	24.5	24.8	25.8	24.8	24.5
Solde de l'administration centrale, dons et privatisation exclus	-2.9	-2.8	-2.7	-1.0	-3.0	-3.0	-2.8
Solde de l'administration centrale, dons inclus, hors privatisations	-2.7	-2.6	-2.6	-0.7	-2.7	-2.9	-2.5
Dettes totales de l'État (extérieure et intérieure)	52.5	48.8	45.9	43.3	42.8	43.1	42.7
Monnaie et crédit (variation en pourcentage)							
Crédit à l'économie	6.3	6.6	9.7	14.0	10.3	11.4	...
Monnaie au sens large (M3) 3/	11.0	11.4	12.5	14.4	13.0	11.7	...
Vitesse de circulation (PIB/M3, banques créatrices de monnaie)	1.76	1.72	1.62	1.52	1.50	1.45	...
Taux d'intérêt (taux du marché monétaire, en %, fin de période) 4/	5.00	5.33	5.10	4.90	4.10	4.05	...
Réserves officielles							
Réserves officielles brutes (milliards de \$EU, fin de période)	4.4	6.8	7.9	9.0	10.6	10.1	10.6
En mois d'importations de biens et de services, c.a.f. 5/	4.0	5.4	5.0	4.4	6.7	6.0	6.1
Dettes extérieures totales							
Dettes extérieures (milliards de \$EU)	18.1	18.5	20.1	20.6	21.4	19.9	20.2
Dettes extérieures (en % du PIB)	58.9	52.5	49.3	48.8	48.1	47.9	46.4
Ratio du service de la dette (% des exportations de B&S/NF)	14.5	18.4	13.2	8.6	11.9	10.7	11.6
Pour mémoire :							
PIB aux prix courants (milliards de \$EU)	32.3	34.4	38.9	44.9	43.5	43.5	44.7
PIB par habitant (\$EU)	3,218	3,394	3,807	4,346	4,171	4,125	4,195
Taux de chômage (en %) 6/	12.8	12.5	12.4	12.6	13.3
Population (millions)	10.0	10.1	10.2	10.3	10.4	10.5	10.7
Taux de change : dinar/\$EU (moyenne)	1.30	1.33	1.28	1.23	1.35

Sources: Autorités tunisiennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Système des avis d'information.

2/ Exclut les comptes de la sécurité sociale.

3/ Système financier (banques créatrices de monnaie et banques de développement).

4/ Données de 2010 au taux du marché monétaire à la fin de juin.

5/ Réserves de fin d'année sur importations de biens et de services de l'année en cours.

6/ Nouvelle série basée sur la définition de la population active par l'OIT.

**Déclaration de M. Mohammed Daïri, Administrateur suppléant pour la Tunisie
et de Sadok Rouai, Conseiller auprès de l'Administrateur
à la Réunion du Conseil d'Administration du FMI
27 août 2010**

- 1. Nous remercions les services du FMI de leur rapport bien écrit et novateur. Nous souhaitons aussi transmettre à la direction et au Conseil d'administration de l'institution les remerciements de nos autorités tunisiennes qui apprécient la haute qualité de la relation établie avec FMI.** Les services ayant présenté avec rigueur les développements récents et les enjeux et réformes à moyen terme et fidèlement rendu compte du point de vue des autorités, **notre déclaration portera sur la stratégie mise en œuvre par la Tunisie pour faire face aux retombées de la crise mondiale.**

- 2. La Tunisie a relativement bien surmonté la crise mondiale** (Rapport des services, paragraphe 2). Le pays a abordé la crise avec de solides fondamentaux grâce à la mise en œuvre soutenue de politiques macroéconomiques saines et de grandes réformes structurelles. À la fin de 2007, les déficits budgétaire et du compte courant avaient chuté à environ 2½ % du PIB, la dette extérieure était passée sous la barre des 50 % du PIB et les réserves internationales brutes avaient atteint l'équivalent de cinq mois d'importations. L'année 2007 était aussi la dernière année d'introduction de l'Accord d'association avec l'Union européenne (UE).

- 3. La Tunisie, petite économie ouverte orientée sur les exportations, reste vulnérable aux chocs extérieurs, mais elle a aussi acquis de l'expérience en matière de prévention des crises.** Si les récentes avancées de la stabilité macroéconomique et financière ont renforcé la résistance de l'économie, les autorités restent toutefois vigilantes dans leur gestion macroéconomique et se tiennent prêtes à appliquer des mesures préventives.

- 4. Dès les premiers signes de la crise financière au cours de l'été 2007, une cellule de prévention des crises a été créée au sein de la banque centrale à la fin de 2007. Lorsque la crise financière est devenue mondiale, à la suite de la faillite de Lehman Brothers, et a eu des retombées sur le secteur réel des économies avancées, une Commission nationale présidée par le Premier Ministre a été mise en place en septembre 2008.** Son objectif était de suivre de près l'évolution économique et financière mondiale, d'évaluer ses conséquences éventuelles pour l'économie tunisienne et de mettre au point une stratégie exhaustive de prévention des crises. Cette stratégie était axée sur les points suivants :
 - **Sauvegarder les réserves internationales**, notamment en lançant une politique de gestion active des réserves officielles détenues par la banque centrale et en réalisant un audit exhaustif des réserves des banques.

 - **Faire appel principalement aux prêts à long terme des banques multilatérales de développement, en particulier la Banque mondiale, et s'abstenir d'avoir recours aux marchés internationaux de capitaux en 2008, 2009 et 2010 ;** et encourager les sociétés locales à faire appel au marché intérieur des changes pour satisfaire leurs besoins en devises.

- **Suivre de près l'évolution du marché boursier** et promouvoir la création de deux fonds par les banques publiques pour stabiliser les prix, le cas échéant, et assurer la stabilité et la confiance du marché.
- **Adopter en décembre 2008 un certain nombre de mesures temporaires** pour épauler les exportateurs locaux touchés par la crise moyennant des exonérations partielles et temporaires de cotisations à la sécurité sociale ainsi que des incitations budgétaires et des garanties de crédit limitées.
- **Relâcher la politique monétaire**, en tirant parti de la baisse de l'inflation, par le biais d'une diminution des réserves obligatoires de 10 à 7,5 % à la fin de 2008 suivie d'une réduction de 75 points de pourcentage du taux directeur en février 2009. En même temps, de nouvelles facilités de dépôt et d'emprunts ont été mises en place à l'intention des banques afin d'améliorer la gestion de leur liquidité.

5. Les autorités entretiennent des relations privilégiées avec la direction et les services du FMI ce qui s'est révélé particulièrement utile lorsqu'elles ont mis au point un plan de relance budgétaire approprié pour faire face à la dépression de l'environnement extérieur. En ce sens, une visite des services en mars 2009 s'est concentrée sur l'évaluation de l'impact de la crise mondiale sur la Tunisie. Les franches discussions avec les services ont été utiles aux autorités qui ont pris la décision de mettre en œuvre, au milieu de 2009, un plan de relance budgétaire de 1,4 % du PIB destiné notamment à accroître les dépenses d'investissement public et à élargir le soutien direct au secteur des exportations.

6. En avril 2009, la question de l'accès de la Tunisie à la nouvelle ligne de crédit modulable a aussi été abordée par les services et les autorités. Les autorités réservent bon accueil à la nouvelle facilité et sont d'accord qu'elle pourrait pousser le marché à garder confiance dans les politiques et les perspectives des pays admissibles. Pour autant, elles ont exprimé leur préoccupation quant à sa durée limitée qui n'est que de 12 mois. Compte tenu de ce qui précède, et du fait que la Tunisie n'a pas de besoin urgent d'emprunter sur les marchés internationaux de capitaux et n'est que faiblement exposée aux marchés financiers internationaux, les autorités sont convaincues que l'impact potentiel de la crise sera gérable en 2009 car le pays y est très bien préparé et sa position de réserves est relativement confortable. Les autorités n'en sont pas moins préoccupées à ce stade par les retombées croissantes de la crise en Europe et estiment que le pays pourrait souffrir d'un ralentissement de la demande extérieure car les liens de la Tunisie avec l'Union européenne sont très étroits (Rapport des services — Annexe 1),

7. En tout état de cause, la réaction rapide de la Tunisie a limité l'impact de la crise (Rapport des services, paragraphes 2 et 3). D'après les projections, la croissance du PIB réel devrait progresser en 2010 de 3,8 % sous l'effet d'une forte reprise de la demande d'exportations manufacturières. Le budget inclut des dépenses non d'allouées pour un montant équivalant à 1½ % du PIB qui pourraient servir, si nécessaire, à soutenir davantage l'économie, le déficit budgétaire devant se maintenir, d'après les projections, à 3 % du PIB. Même si d'après les projections le déficit du compte courant devrait se creuser à 4½% du PIB, les autorités soulignent qu'une grande partie de cette augmentation est imputable à une hausse des investissements, à des importations

ponctuelles d'équipements de transport et à une reprise des activités de réexportation qui sont largement couvertes par les IDE.

8. Les autorités devront rester vigilantes à l'avenir. Un Comité de suivi ministériel a été créé en 2010 dans le sillage de la crise de la dette souveraine pour évaluer tout risque de contagion et ajuster la politique comme il convient. Les autorités reconnaissent que l'environnement international d'après la crise compliquera les défis que doit relever la Tunisie en tant d'économie de marché émergent. Toutefois, elles sont rassurées que le pays ait récemment été inclus dans le programme des transactions financières du FMI. Elles sont convaincues que le Plan de développement de 2010-2014, récemment approuvé par le Parlement, renforcera les fondamentaux de l'économie tunisienne. Le Plan de développement mise sur d'importantes réformes, notamment dans le secteur financier (Rapport des services — Annexe 3) et dans les systèmes de retraite et la fiscalité, tout en s'attachant à diversifier davantage l'économie et à libéraliser le compte de capital et le secteur des services.